REPUBLIQUE

DEMOCRATIQUE

DU CONGO

MINISTERE DE L’AGRICULTURE

ET MINISTERE DU

DEVELOPPEMENT RURAL

STRATEGIE SECTORIELLE DE L’AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (SSADR) Avril 2010

Contenu

[INTRODUCTION 4](#bookmark7)

1. [: CONTEXTE 5](#bookmark10)
   1. [Contexte general 5](#bookmark14)

[A. La situation socio-economique 5](#bookmark16)

* 1. [Cadre reglementaire et missions evolutives des Ministeres de l’Agriculture et du Developpement Rural 6](#bookmark19)
     1. [Situation avant l’Independance de la Republique Democratique du Congo 6](#bookmark23)
     2. [Missions des Ministeres de l’Agriculture et du Developpement Rural apres 1960 7](#bookmark26)

1. Ministere de l’Agriculture 7
2. Ministere du Developpement Rural 8
3. Organisation interne des Ministeres de l’Agriculture et du Developpement Rural 8
4. [: DIAGNOSTIC DU SECTEUR AGRICOLE ET RURAL 11](#bookmark32)
   1. [Etat des lieux du secteur 11](#bookmark35)
      1. Agriculture 11
5. [L’encadrement agricole 11](#bookmark39)
6. [La recherche agricole 11](#bookmark42)
7. [Les services paraetatiques 11](#bookmark45)
8. [Questions foncieres et production agricole 12](#bookmark48)
9. Les productions 12

a. Productions vegetales 12

* + 1. Elevage 14

1. [Les services responsables du respect des normes et controles de qualite des aliments d’origine animale 14](#bookmark57)
2. [Repartition geographique des productions animales et importances selon les regions 14](#bookmark60)
   * 1. Peche et aquaculture 16
3. Aquaculture 16
4. [Peche 18](#bookmark68)
   * 1. [Le monde Rural 19](#bookmark71)
     2. [Cadre d’intervention deja mis en rauvre en RDC (Plans et Programmes ) 20](#bookmark74)
   1. [Problematique du secteur 21](#bookmark77)
      1. [Les principales contraintes du secteur 21](#bookmark80)
5. [Contraintes liees a l’acces aux marches et aux infrastructures 21](#bookmark83)
6. [Contraintes liees a la gouvernance et aux institutions 23](#bookmark86)
7. [Contraintes liees au financement du secteur 24](#bookmark89)
8. [Contraintes liees a la production 24](#bookmark92)
   1. [Potentialites 25](#bookmark95)
   2. [La revue des projets et programmes 26](#bookmark98)
      1. [Realisations physiques 26](#bookmark101)
      2. [Relance de la Production 26](#bookmark104)
   3. [Le defi du secteur 27](#bookmark107)
9. [: ORIENTATIONS STRATEGIQUES 28](#bookmark110)
   1. [Vision du Gouvernement pour un developpement durable du secteur agricole et rural 28](#bookmark113)
   2. [0rientations strategiques 29](#bookmark116)
   3. [Axes strategiques 30](#bookmark119)
      1. [Axe strategique 1 : Acces aux marches, l’amelioration des infrastructures rurales et des capacites commerciales 30](#bookmark122)
10. [Rehabilitation des voies de desserte agricole 30](#bookmark125)
11. [La desserte en eau potable ou hydraulique rurale 31](#bookmark128)
12. [L’habitat rural et amelioration du cadre de vie 31](#bookmark131)
13. [. Electrification rurale 31](#bookmark134)
14. [Promotion de la valeur ajoutee et mise a marche des produits agricoles 31](#bookmark137)
    * 1. [Axe strategique 2 : L’amelioration de la production vegetale, animale, halieutique et artisanale 32](#bookmark140)
      2. [Axe strategique 3 : Financement du secteur 32](#bookmark143)
      3. [Axe strategique 4 : Gouvernance et renforcement des capacites institutionnelles et des](#bookmark145)

[ressources humaines 33](#bookmark146)

1. [Reformes institutionnelles 33](#bookmark149)
2. [Renforcement des capacites 34](#bookmark152)
   * 1. [Axe strategique 5 : Organisation du monde rural en structures autogerees (appropriation).](#bookmark154) [34](#bookmark154)
3. [MECANISME DE MISE EN OEUVRE 35](#bookmark159)
   1. [Approche institutionnelle : 35](#bookmark162)
   2. [Approche participative 35](#bookmark165)
   3. [De la mise a jour de la strategie sectorielle de l’Agriculture et du Developpement Rural .... 35](#bookmark167)
   4. [Mecanismes de Suivi et Evaluation 35](#bookmark171)
      1. [Description du systeme de suivi 35](#bookmark174)
      2. [Les acteurs de suivi et evaluation de la strategie sectorielle de l’Agriculture et du Developpement Rural: 36](#bookmark168)
      3. Les composantes de suivi 36
4. Suivi des resultats 36
5. [Suivi des performances 36](#bookmark185)

[Recommandations 37](#bookmark188)

ANNEXES 40

INTRODUCTION

Apres des decennies d’instabilite, la RDC a renoue avec la paix. Cette pacification a permis a 1’Etat d’engager des reformes structurelles qui ont permis au pays de renouer avec la croissance economique. Meme si la croissance de la productivity agricole n’est pas encore au rendez-vous, force est de constater que des jalons ont ete poses en vue d’une relance prochaine du secteur agricole et rural.

La Note de politique Agricole et de Developpement Rural se place dans le prolongement des efforts de normalisation de la vie politique et economique de la RDC. Elle vise principalement a fournir au Gouvernement un cadre de reference, d’orientation et de planification pour la relance et le developpement durable du secteur agricole et rural, moteur de l’economie nationale.

Elle decrit le contexte economique et politique de la RDC, examine la situation du secteur et sa contribution dans l’economie nationale avant de justifier son essence et de donner la vision du Gouvernement. Elle definit ensuite les principaux objectifs specifiques ainsi que les strategies et les actions prioritaires a mener pour atteindre ces objectifs qui sont etroitement en phase avec les Objectifs du Millenaire pour le Developpement (OMD), puisqu’elle vise la reduction de la pauvrete et l’amelioration de la securite alimentaire par la relance de la production agricole et l’acces des populations aux services sociaux de base.

C’est dans le cadre de la materialisation de ces objectifs que s’inscrit l’elaboration de la presente strategie sectorielle, outil de mise en reuvre de la Note de politique Agricole et de Developpement Rural et en tant que contribution a la strategie de reduction de la pauvrete telle que refletee dans le DSCRP.

Cette strategie sectorielle repose sur les axes strategiques et les programmes prioritaires, qui constitueront le socle pour l’elaboration du Plan Quinquennal de Developpement 2011-2015. Il sied de rappeler que cette strategie servira de cadre d’intervention pour toutes les actions a mener dans le secteur au cours de ladite periode.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE

* 1. Contexte general

A. La situation socio-economique

La RD Congo a ete confrontee depuis plusieurs decennies a une situation politique difficile marquee par des crises recurrentes, dont la derniere a ete particulierement meurtriere. On estime entre 4 a 5 millions les pertes en vies humaines entre 1997 et 2003. Malgre la persistance de 1’etat de crise dans 1’Est du pays, (province orientale, Nord et Sud Kivu), la situation a evolue positivement ces dernieres annees, avec des avancees democratiques notables, l’adoption d’une nouvelle constitution par referendum qui a donne lieu a des elections presidentielles, legislatives et bientot locales. Ces actions ont permis une reunification politique et monetaire du pays et une reprise des activites economiques.

Bien que detenant des nombreuses potentialites, la RD Congo fait partie des pays les plus pauvres et les plus endettes du monde, avec un encours de la dette estimee a plus de 12 milliards de dollars US. De 1’independance a nos jours, le produit interieur brut par habitant a regulierement baisse, passant de 380 a 120 dollars US. Cette forte regression est le resultat de decennies de conflits et de mauvaise gouvernance economique qui ont engendre la deterioration du tissu economique entrainant ainsi une pauperisation extreme d’une population en forte croissance.

Pour renverser cette tendance negative, le pouvoir public congolais a renoue avec les institutions financieres internationales, en mettant en reuvre a partir de 2001, des politiques energiques et des programmes de reformes economiques. Entre Juin 2001 et Mars 2002, le Gouvernement avec l’assistance du FMI a execute avec succes le Programme Interimaire Renforce et ensuite le Programme Economique du Gouvernement, appuye par la FRPC.

En 2003, le pouvoir public a elabore et fait adopter un document de strategie de reduction de la pauvrete interimaire DSRP-I.

Ces politiques ont permis d’engranger des resultats positifs, notamment un frein a l’hyperinflation et la relance des activites economiques.

De 2002 a juin 2005 : on a assiste a une stabilisation de la situation macro-economique notamment, une inflation contenue a 12%, un accroissement des revenus fiscaux qui passent de 5,9% du PIB a 11,4 % en 2005 et une augmentation du taux de croissance du PIB qui atteint 6,5%.

En 2006, le Document de Strategie de la Croissance et de la Reduction de la Pauvrete a ete adopte et des programmes d’actions prioritaires formulees pour sa mise en reuvre. Malgre toutes ces mesures de politique, la situation economique s’est degradee entrainant ainsi la suspension du programme formel soutenu par la FRPC.

La plupart des programmes qui se sont succedes depuis mars 2007 n’ont pas donne des resultats escomptes : on a assiste a une deterioration du cadre macro-economique liee a l’effort de guerre dans l’Est du pays et a la crise financiere internationale. La croissance economique s’est ralentie (5,5% en 2008 contre une projection de 8,4%) et la spirale inflationniste a repris avec des taux de 15% en 2008 et 48% en fin novembre 2009.

Malgre les quelques avancees enregistrees entre 2001 et 2005, dans les domaines politiques et economiques, la situation sociale demeure tres preoccupante, l’incidence de la pauvrete reste forte aussi bien en milieu urbain que rural, et les indicateurs sociaux ont regresse par rapport aux annees 60.

L’evaluation du niveau d’atteinte des OMD en 2009, montre que le niveau de pauvrete qui etait de 71 % en 2005 a recule a 66% en 2007, mais reste cependant de loin superieur au taux projete de 40% en 2015.

* 1. Cadre reglementaire et missions evolutives des Ministeres de

l’Agriculture et du Developpement Rural.

* + 1. Situation avant l’Independance de la Republique Democratique du Congo

Avant 1960, le concept du « developpement rural » etait absent du vocabulaire colonial. La politique coloniale consistait a fournir aux industries metropolitaines des matieres premieres d’origine agricole dont elles avaient besoin.

C’est ainsi qu’en 1910, une Direction Generale de l’Agriculture a ete creee. Elle avait une double mission :

1. developper les cultures d’exportation avec un accent particulier sur le cacao, le cafe, le caoutchouc, le coton, le bois, l’huile de palme, le the et le quinquina ; et
2. Contribuer au P.I.B de la colonie.

Pour realiser cette mission, la Direction Generale de l’Agriculture utilisa une « strategie agricole d’appoint » ayant pour socle six piliers :

1. Credit au colonat ;
2. Fourniture d’intrants agricoles et veterinaires ;
3. Cultures imposees ;
4. Ouverture et entretien des routes de desserte agricole ;
5. Recherche agronomique et
6. Paysannerie.
   * 1. Missions des Ministeres de l’Agriculture et du Developpement Rural apres 1960
7. *Ministere de l’Agriculture*

Depuis l’accession du pays a l’independance, la mission du Ministere de l’Agriculture a varie selon les objectifs de chaque Gouvernement et les circonstances des temps.

La lecture de differents textes legaux et reglementaires indique qu’en 1963, cette mission a eu a englober toutes les activites de production agricole, chasse, peche, pisciculture, elevage, sylviculture et police sanitaire des animaux domestiques et developpement communautaire.

L’Ordonnance n°008/074 du 24 decembre 2008 fixe les attributions actuelles du Ministere de l’Agriculture de la maniere suivante :

* La production agricole et l’autosuffisance alimentaire;
* La planification des objectifs nationaux de production dans les domaines de l’agriculture, de la peche, de la pisciculture, de la sylviculture et l’elevage ;
* L’agrement et le controle des dispensaires, cliniques et pharmacies veterinaires ;
* L’encadrement des associations agricoles ;
* L’elaboration et la definition de la politique nationale et des strategies globales et specifiques en matiere d’agriculture, de peche et d’elevage ;
* La conception, l’execution, le suivi et l’evaluation des programmes et projets de developpement agricole ;
* La promotion des produits de l’agriculture, de la peche et l’elevage destines a l’alimentation interieure, a l’industrie nationale et a l’exportation ;
* La surveillance zoo sanitaire et la gestion de la quarantaine animale et vegetale a l’interieur du pays et aux postes frontaliers et la mise en reuvre permanente des mesures reglementaires y relatives ;
* L’orientation et l’appui aux operateurs economiques tant nationaux qu’etrangers interesses a investir dans les secteurs de l’agriculture, de la peche et de l’elevage vers les sites a hautes potentialites de production de maniere a minimiser les couts d’exploitation ;
* La collecte, l’analyse et la publication des donnees statistiques d’agriculture, de peche et d’elevage sous forme d’annuaire.

1. *Ministere du Developpement Rural*

Le Ministre du Developpement Rural a vu le jour en 1977. La mission devolue a ce Ministere consistait a planifier et a coordonner les interventions en milieu rural en vue d’ameliorer les conditions de vie des masses paysannes. Ce qui devrait aboutir a la stabilisation des populations rurales.

L’Ordonnance susmentionnee attribue au Developpement Rural la mission suivante :

* L’elaboration et le suivi des projets de developpement dans les milieux ruraux et Periurbains;
* L’organisation et l’encadrement des paysans dans des cooperatives et associations en milieu rural;
* L’elaboration et la conduite des politiques et strategies de developpement rural ;
* L’organisation et l’encadrement de la population rurale pour l’accroissement de la production agricole ;
* L’amenagement et l’equipement de 1’espace rural ;
* La coordination et l’integration des programmes de developpement en milieu rural ;
* La promotion du bien-etre social des populations par la sensibilisation et l’animation ;
* La promotion et le soutien de la peche en milieu rural;
* L’amenagement, la construction, la rehabilitation et l’entretien des infrastructures socio-economiques de base en milieu rural et periurbain dont :

les routes et cours d’eau de desserte agricole, sources d’eau, adductions gravitaires et forage des puits ;

* L’electrification rurale en collaboration avec les Ministeres des Travaux Publics, Infrastructures et Reconstruction ainsi que celui de l’Energie.

1. *Organisation interne des Ministeres de l’Agriculture et du Developpement Rural*

Les deux Ministeres sont organises de fagon similaire avec

1. **Le Cabinet du Ministre**
2. **Le Secretariat General du Ministere**

Qui a pour mission:

* La liaison entre l’autorite du Ministere (Ministre) et les Services administratifs ;
* L’unite de la jurisprudence administrative et la coordination de tous les services du Ministere;
* La sauvegarde de la tradition administrative et de la discipline du Ministere ;
* L’organisation des Services ;
* Le controle de l’execution des instructions regues de l’autorite du Ministere.

1. **Les Directions normatives**

**Pour le Ministere de l’Agriculture :**

1. La Direction d’Etudes et Planification (DEP) ;
2. La Direction des Services Generaux (DSG) ;
3. La Direction de la Production et Protection des Vegetaux (DPPV) ;
4. La Direction de la Production et Sante Animales (DPSA) ;
5. La Direction des Marches, Prix et Credits de Campagnes (DMPCC) ;
6. La Direction des Peches (DP) ;
7. La Direction de l’Administration Generale des Projets (DAGP**)**
8. La Direction de l’Inspection (DI)

**Pour le Ministere du Developpement Rural**

1. Direction des Services Generaux ;
2. Direction d’Etudes et de Planification ;
3. Direction de Developpement Communautaire ;
4. Direction de l’Economie Rurale ;
5. Direction de Genie Rural ;
6. Direction de l’Animation et Vulgarisation Rurales ;
7. Direction de l’Inspection.
8. **Les Services Specialises**

**Pour le Ministere de l’Agriculture** :

1. Service National des Statistiques Agricoles (SNSA) ;
2. Service National des Semences (SENASEM) ;
3. Service National des Fertilisants et Intrants connexes (SENAFIC) ;
4. Service National de Vulgarisation (SNV) ;
5. Service National de la Promotion de la Peche (SENADEP) ;
6. Service National d’Intrants Veterinaires et d’Elevage (SENIVEL) ;
7. Service National d’Aquaculture (SENAQUA) ;
8. Service National de Mecanisation (SENAMA) ;
9. Programme National Riz (PNR) ;
10. Laboratoire Veterinaire de Kinshasa (LABOVET)
11. Programme National de Developpement de l’Elevage Familial (PRONADEF)
12. Centres d’Adaptation et de Multiplication des semences Ameliorees (CAPSA), Centres d’Adaptation du Betail Indigene (CABI) et les Centre Agricoles

**Pour le Developpement Rural**

1. Direction des Voies de Desserte Agricole (DVDA)
2. Service National de l’Hydraulique Rurale (SNHR)
3. Service National des Cooperatives (SNCOOP)
4. Service National d’Informations Rurales (SNIR)
5. Service National de 1’Horticulture Urbaine et Peri-urbaine (SENAHUP)
6. Service National de Traction Animale (SENATRA)
7. Service National de Technologie Adaptee (SENATEC)
8. Service National d’Energies Renouvelables (SENEN)
9. Service National de l’Habitat Rural (SENHARU)
10. Service National de la Jeunesse Rurale (SENEJER)
11. Service National de Developpement Rural Integre (SENDRI)
12. Service National de Peche en Milieu Rural (PEMIRU)

Les services specialises sont senses etre des branches operationnelles de ces deux Ministeres, mais en realite, aucun de ces services ne fonctionne normalement par un manque criant des moyens materiels, financiers et parfois humains. La reforme entreprise au sein du Ministere de l’Agriculture supprime la totalite des services nationaux et deux Directions normatives a savoir, la Direction des Marche, Prix et Credits de Campagne (DMPCC) et la Direction de l’Administration Generale des Projets (DAGP) et cree une nouvelle Direction normative denommee ‘’ Direction d’Amenagements Agro-Pastoraux et des Conseil Agricoles et Ruraux de Gestion’’.

1. : DIAGNOSTIC DU SECTEUR AGRICOLE ET RURAL
   1. Etat des lieux du secteur
      1. ***Agriculture***
2. L’encadrement agricole .

L’encadrement des producteurs agricoles est du ressort de tous les services techniques du Ministere (Projets et Programmes, Inspections provinciales, Services Nationaux, Centres agricoles etc.) et des associations et ONG du secteur agricole. Cet encadrement consiste (i) au renforcement des capacites des producteurs, (ii) a la promotion d’une agriculture durable, (iii) a l’acces des exploitants agricoles au financement,, (iv) a l’acces des produits des paysans aux marches, (v) a l’accessibilite de l’information par les exploitants et (vi) a la securisation des terres agricoles.

1. La recherche agricole

La recherche agricole en RDC est principalement assuree par l’INERA (Institut National pour l’Etude et la Recherche Agronomiques) qui fonctionne sous la tutelle du Ministere de la Recherche Scientifique. Les missions devolues a l’INERA dans le cadre des productions vegetales sont : (i) l’amelioration varietale, (ii) la production des semences de fondation (G0), (iii) la production des semences de pre - base (G1 - G3), (iv) la production et la commercialisation des semences de base (G4), (v) la conduite des essais varietaux, des essais multi - locaux et (vi) l’elaboration de fiches techniques.

Le peu d’activites en cours porte essentiellement sur le maintien du germoplasme et des souches de base des varietes deja mises au point, et l’amelioration des cultures de grande consommation (manioc, mais, riz, legumineuses a graines et bananier).

L’INERA dispose d’un reseau de centres et stations de recherche dissemines partout dans le pays dont certaines stations sont en veilleuse en attendant les moyens de les mettre en valeur.

1. Les services paraetatiques

Entre 1970 et 1980, plusieurs organismes agricoles parapublics ont ete crees afin de fournir de l’assistance technique aux agriculteurs, et de veiller a la production, a la transformation et a la commercialisation des denrees agricoles; ceux-ci n’ont jamais atteint leurs objectifs pour plusieurs raisons, notamment l’insuffisance de fonds et la mauvaise gestion.

Les organismes parapublics encore en activite, impliques directement dans le secteur agricole, sont 1’Office national du cafe (ONC), 1’INERA, la Caisse de Stabilisation Cotonniere (CSCO), le Centre de Recherche sur le Mai's (CRM) 1’Office National de Developpement de l’Elevage (ONDE), la PALMECO et la CACAOCO. Ces organismes fonctionnent toutefois au ralenti.

1. Questions foncieres etproduction agricole

Le regime foncier en RDC est regi par la loi n°73 - 021 du 20 juillet 1973, modifiee et completee par la loi n°80 - 008 du 18 juillet 1980, faisant de l’Etat le seul proprietaire du sol et du sous - sol. Cette loi tire sa source du systeme coutumier, qui prevoit l’accord prealable du Chef de clan, possesseur, avant l’enterinement par l’Autorite administrative de l’attribution des terres.

En realite, il existe des terres distributes par l’Etat sous forme des concessions agricoles, forestieres ou industrielles ainsi que les reserves, les aires protegees et les terrains compris entre les limites des centres urbains et extra-coutumiers (villes et cites), toutes les autres terres restent regies selon le regime foncier coutumier.

A noter que les questions foncieres sont gerees par le Ministere des Affaires Foncieres.

1. Les productions

a. Productions vegetales

* *Les Cultures vivrieres*

Les cultures vivrieres occupent annuellement une moyenne de 5 millions ha avec une production estimee en 2006 a 20 millions de tonnes, composees essentiellement de manioc, de mais, de banane plantain, de riz, d’arachide et de haricot et cultivees selon un systeme traditionnel itinerant sur brulis, associe a une longue jachere allant jusqu’a 5 ans et plus. Ces speculations sont destinees essentiellement a l’autoconsommation et partiellement au marche (manioc, plantain, mai's, riz, millet, sorgho, huile de palme, patate douce, igname, courge, taro). D’autres speculations sont particulierement orientees vers le marche (arachides, riz, huile de palme, cafe, coton, tabac, cacao, soja) et sont considerees comme des cultures commerciales. Il existe egalement une gamme variee de produits agricoles exportables et disposant d’avantages comparatifs ; certains restent importants et offrent des opportunites d’expansion..

Des legumes (amarantes, oseille, epinard, etc.) et des fruits (avocats, citrus, papayes, mangues, safous, ananas, banane de table, ...) font generalement l’objet de cultures installees autour des cases (cultures de cases), comme parfois aussi la banane plantain.

En depit ce potentiel enorme, le deficit alimentaire est cependant evalue entre 20 et 30% selon les regions.

Les deficits par rapport aux besoins alimentaires sont done couverts, de fagon croissante par des importations de mat's, riz, ble, sucre, volaille, poisson, viande et autres denrees.

* *Cultures maraicheres*

En dehors des parcelles paysannes (vivrieres et cultures de case), 1’horticulture (maraichage et fruiticulture) est tres developpee notamment dans certaines zones urbaines et periurbaines. Les cultures maraicheres sont tres importantes en volume consomme (24,35 kg/capita en 2000 a Kinshasa). C’est le cas notamment de Kinshasa, du Nord Kivu (Kibumba, Masereka), de Bukavu, de Kikwit dans le Bandundu, Mbanza Ngungu et Kimpese dans le Bas-Congo, province ou se developpe fortement la production d’oignon dans les territoires de Songololo, Tshela et Seke Banza.

Avec la ruralisation de la ville, une bonne partie de la population citadine vit pratiquement de l’agriculture comme dans les campagnes (Tollens, 2003). Ainsi, en peripherie de Kinshasa de telles productions se developpent assez bien et permettent a de nombreux menages d’ameliorer a la fois leurs revenus et leur securite alimentaire. Ce sont surtout les feuilles fraiches qui sont consommees: feuilles de manioc, de patate douce, d'amarantes, etc.

* *Cultures fruitieres*

Enfin, les arbres fruitiers, principalement les manguiers, avocatiers, safoutiers, orangers, mandariniers, citronniers, pamplemoussiers, ananas, papayers, etc., generalement non greffes, poussent sans soin particulier dans les parcelles autour des maisons, dans toutes les agglomerations aussi bien rurales qu’urbaines. Ce sont donc essentiellement des cultures de cases et vergers de postes de missions confessionnelles.

Le potentiel economique pour le marche local de ces speculations horticoles est bien interessant. Il en est de meme de leur potentiel nutritionnel. Mais ces cultures fruitieres souffrent de l’absence de programmes pour les soutenir et d’infrastructures de stockage/conservation.

* *Cultures industrielles*

Les entreprises agro - industrielles exploitent les cultures d’exportation telles que le palmier a huile, le cafeier, le cacaoyer et l’hevea, mais aussi des cultures interessant l’industrie locale : coton, tabac et canne a sucre. Au cours des dernieres decennies, le secteur agricole traditionnel a contribue de fagon considerable a la production des speculations dites d’exportation (huile de palme, cafe, cacao).

La relance de ce sous-secteur demande la mise en place d’une politique incitative envers le secteur prive et d’un programme de regeneration et de rehabilitation a grande echelle des plantations et des infrastructures industrielles.

Malheureusement, en dehors des etudes des filieres des cultures perennes financees par la Banque mondiale (encore incompletes), aucune action n’a ete mise en place jusqu’a ce jour.

* *Cultures medico-pharmaceutiques.*

Le Congo est un des premiers producteurs a l’echelle mondiale de papaine, de quinquina et de rauwolfia. Il s'agit, bien sur, de "petits" marches et de petites niches, mais porteurs. Ces produits sont utilises en medecine et en pharmacie et n'ont donc "pas" de prix. De nouveau, la poursuite de la qualite (purete) de ces produits est un facteur important, etant donne la concurrence d'autres pays qui essaient de s'accaparer ces marches.

* + 1. ***Elevage***
* . Les services responsables du respect des normes et controles de qualite des aliments d’origine animale

Au sein de la Direction de Production et Sante Animale (DPSA), une division s’occupe du controle des normes (CODEX alimentaire) et de la qualite des produits d’origine animate, qu’ils soient produits localement ou importes. Aux postes frontieres, l’Office Congolais de Controle (OCC) et le Service de Quarantaine Animale et vegetale (SQUAV) y veillent egalement.

La recherche et le developpement dans l’elevage

Les recherches zootechniques et zoo sanitaires sont principalement menees par l’Institut National de Recherche Agronomique (INERA), les laboratoires veterinaires de Kinshasa et de Lubumbashi et les facultes de Medecine veterinaire et de zootechnie. Leurs interventions et actions dans ce domaine restent limitees, tout comme les ressources reservees a ce secteur.

Le laboratoire veterinaire de Kinshasa concentre ses actions autour de la lutte contre la trypanosomiase, la peste porcine africaine, la cysticercose et la fievre de la vallee du Rift. L’ONDE a realise d’importants travaux d’ameliorations genetiques bovines, au cours des deux dernieres decennies, au niveau des stations d’Insemination Artificielle (IA) de Fubwe (ranch de Mitwaba) et de Kitu (ranch de Muhila).

* . Repartition geographique des productions animales et importances selon les regions
* *Les zones geographiques de production*

La RDC est divisee en differentes zones agro ecologiques ou se pratique l’elevage :

Zones de savanes de type guineen, soudano-zambezien ou d’altitude ou predomine l’elevage bovin essentiellement avec des races ameliorees, non tolerantes a la trypanosomiase animale;

Actuellement, apres les effets nefastes des guerres successives, 70,4 % des effectifs bovins se concentrent dans trois provinces, soit le Bandundu (29,1 %), la Province Orientale (28,2 %) et le Katanga (13,1 %);

L’elevage est egalement pratique dans certaines regions de foret (foret galerie ou foret claire) ou pullulent les glossines, agents vecteurs de la trypanosomiase animate, et d’autres vecteurs responsables des maladies du betail sous les tropiques. Dans ces zones, les exploitations sont generalement de taille modeste et elles s’interessent plus aux petits ruminants bien adaptes a ces ecosystemes forestiers et aux bovins de race de Lagune (Dahomey) qui s’accommodent bien au sous-bois et qui disposent des aptitudes raciales leur permettant de resister a la trypanosomiase.

* *Importance selon les regions*

**Le cheptel Ovin** : 33,7 % se retrouve dans le Kasai Occidental et le Katanga.

**Le cheptel caprin** : concentre a 33 % sur les provinces du Kasai Oriental et de la Province Orientale ; le reste du cheptel se distribue assez equitablement sur tout le territoire national en fonction de la repartition demographique pour cette espece qui constitue l’elevage de case.

**Le cheptel porcin** : avec 41,8 % du cheptel, le Bas-Congo et le Bandundu semblent confirmer leur position de fournisseur de Kinshasa et de sa peripherie urbaine en matiere de viande porcine; mais comme le demontrent les donnees sur les importations de viande et abats porcins, principalement destinees a la capitale et a sa peripherie, il y aurait place a une large augmentation des productions porcines dans ces deux provinces, a condition qu’on s’attaque aux trois contraintes principales que sont le manque de disponibilite de geniteurs performants, les aleas dans la production d’aliments de betail de bonne qualite en quantites suffisantes et regulieres, et la presence des maladies ravageuses que sont la Peste Porcine Africaine (PPA) et le Rouget.

**Le cheptel avicole** : avec 37,1 % dans les deux principales provinces (Province Orientale et Kasai Oriental) et le reste reparti equitablement, on peut relever le cote non commercial de cette filiere, ce qui se confirme par les importants volumes de viande et d’abats de volaille importes afin de repondre aux besoins de Kinshasa et des autres agglomerations urbaines du pays.

La production industrielle de volailles a connu un developpement important au Domaine Agro-industriel Presidentiel de la N’Sele (DAIPN) dans les hinterlands de Kinshasa, de Lubumbashi et Mbuji-Mayi, ou l’on a produit vers les annees 80 des quantites appreciables de la viande de volaille, des reufs de table et des poussins d’un jour destines aux elevages pour la ponte et pour la chair.

**Cheptel bovin** : L’elevage bovin se pratique dans sa grande majorite par les eleveurs traditionnels. Le cheptel bovin est reparti a travers les hauts plateaux du Katanga, dans les collines du Kivu et dans les vallees et collines de l’Ituri. Les paysans des savanes de Kwango et du Kwilu ainsi que ceux des plaines et plateaux du Bas Congo et du Sud Ubangi developpent egalement l’elevage traditionnel du gros betail.

L’elevage industriel representait dans un passe recent un peu plus de 25 % du cheptel bovin eleve au Katanga et dans une moindre mesure au Bandundu, dans les deux Kasai et a l’Equateur, ou dans le Bas Congo (Kolo Fuma et Ile de Mateba).

L’elevage bovin a cependant ete severement touche par les conflits armes et guerres successives qu’a connus le pays depuis 1996.

* *Les aspects zoo sanitaires*

Les enquetes et rapports des services veterinaires du pays montrent que plusieurs maladies d’allures enzootiques, epizootiques ou panzootiques, considerees par l’Organisation Internationale des Epizooties (OIE) comme prioritaires, sont egalement repertoriees en RDC; la situation se presente comme suit par type d’elevage:

**En aviculture :** Pseudo peste aviaire, variole, maladie de Gumboro, Typhose, Salmonellose, Colibacillose, Coryza, verminoses, Coccidiose, Bronchites infectieuses;

**En elevage porcin :** Peste porcine africaine, Trypanosomiase, Rouget, colibacillose, verminoses, Pasteurellose, Anthrax, Gales;

**En elevage des ruminants :** Trypanosomiase, Theileriose, Charbons (bacteridien, bacterien et para symptomatique), Tuberculose, Brucellose, Peripneumonie contagieuse des bovides, Fievre aphteuse, Anaplasmose, Dermatose nodulaire, Dermatophilose, gale, verminoses.

* + 1. Peche et aquaculture
* . Aquaculture

L’aquaculture congolaise repose essentiellement sur la pisciculture familiale de subsistance dans laquelle la culture de Tilapia est predominante malgre les potentialites d’elevage des autres especes aquacoles.

Des infrastructures aquacoles sont presentes dans toutes les provinces du pays sous forme de Centres d’alevinage Principaux (CAP) et secondaires (CAS). Par contre les ressources humaines et materielles font enormement defaut, tres peu de cadres formes en aquaculture etant disponibles.

Au cours de ces dernieres annees, la production aquacole nationale a varie entre 2 000 et 3 000 tonnes par an pour une valeur totale de 5 a 7,5 millions de dollars des Etats-Unis (FAO 2005)

Deux systemes d’exploitation piscicole sont en vigueur en RDC. Il s’agit de la production extensive ou de subsistance et de la production semi-intensive. Cependant la tendance a la promotion de la pisciculture intensive se fait remarquer timidement en milieux periurbains et autour des grandes agglomerations a travers le territoire national

* *Pisciculture extensive de type villageois ou pisciculture de subsistance :*

Ce type de pisciculture se developpe dans plusieurs milliers de petits etangs de quelques ares dans divers bas- fonds de petites vallees qui sont soit abandonnes, soit fonctionnels mais peu productifs (moins de 10 kg/are/an soit 1000kg/ha/an).

Le developpement d’un tel type d’elevage est interessant lorsqu’on sait qu’il est en mesure d’ameliorer l’alimentation carnee des populations rurales ainsi que leur situation socio- economique.

* *Pisciculture semi-intensive*

Elle semble bien indiquee pour les prives qui disposent des etangs pouvant etre integres dans des amenagements envisages pour l’agriculture tels que la valorisation des marecages par la rizipisciculture ou l’irrigation.

Les resultats obtenus a la ferme MA CREVETTE, une ferme privee dans l’hinterland de Kinshasa qui, sur base de fertilisation et alimentation rationnee composee de son de ble, de tourteau palmiste et de la dreche de brasserie melange en farine a reussi a produire, dans un etang de production de 80 ares, 4 tonnes de *Tiilapia* apres 18 mois d’elevage permettent de penser que l’optimisation de la production par des techniques simples telles que la fertilisation, l’alimentation, le controle de l’environnement... peut relever le defi de l’independance et de la securite alimentaire.

* *Especes en elevage dans la pisciculture.*

L’idee d’introduction en pisciculture des especes presentant un interet economique consequent n’est pas recente en Republique Democratique du Congo. Cependant, les essais resultant d’une etude prealable pour determiner l’interet de l’espece se limitaient a la capture des poissons en milieu naturel et a leur introduction en etang.

Ainsi on note que les premiers essais d’elevage de ces especes nouvelles ont commence a Yangambi et a Kipopo dans les annees 1947/1948 aux centres de l’INERA Yangambi et Kipopo. Les especes elevees sont : citharinus *gibbasus Boulenger*, *C. congicus Boulenger,Tylochromis lateralis Reg, Labeo lineatus Boulenger Destichodus fasciolatus Boulenger,Parachanna sp, Tilapia Zilli, Tilapia nigra, Tilapia andersonii, Haplochromis fasciatus, Tilapia rendalii et Tilapia macrochir et clarias gariepinus.*

Les seules especes qui ont donne des resultats exemptes sont : *Tilapia macrochir et Tilapia rendalii. Clarias gariepinus, Hoplochromis et Parachunna obscura* sont utilises comme predateurs et/ou comme poissons d’accompagnement de *Tilapia.*

Le developpement de l’aquaculture est egalement difficile au niveau de la cuvette centrale couverte des forets, des marecages et des zones inondees (Kisangani, district de la Tshopo et le sud de l’Ituri, District de Tshuapa, a Boende) a cause des eaux qui sont toutes acides et chargees des matieres organiques mais aussi de la qualite de sols et de la difficulte d’acces. Cependant, d’une maniere generale, toutes les provinces de la Republique Democratique du Congo sont favorables a la pratique et developpement de l’aquaculture (Pisciculture).

* *Pratiques d’elevage en pisciculture*

Deux types d’elevage de tilapia et de poisson chat sont pratiques.

Les tilapias sont eleves en etangs d’eau douce construits dans les vallees de cours d’eau perennes. Ils sont nourris principalement de microorganismes planctoniques dont la croissance est favorisee par le compostage. La reproduction est obtenue en monoculture. Les ‘’*fingerlings*’’ issus de cette operation sont parfois sexes et eleves separement en etangs de pre grossissement. Le poisson chat par contre est reproduit par fecondation artificielle des reufs. Le taux de survie des alevins est encore tres faible.

* *Marche*

En grande majorite**,** il s’agit en milieu rural d’une pisciculture de subsistance tandis qu’en milieu peri-urbain on observe une tendance au developpement d’une pisciculture de type commercial.

* . Peche
* *Situation actuelle*

La Republique Democratique du Congo est dotee de nombreux plans d’eau d’une superficie de 86.000 k m2, soit 3,5% du territoire national.

Le reseau hydrographique congolais est constitue d’un enorme reseau fluvial, des plaines inondees et des grands lacs ainsi que d’une facade maritime.

Grace a la densite de son reseau hydrographique et a l’abondance de ses ressources halieutiques tres diversifiees, la Republique Democratique du Congo offre d’enormes possibilites de developpement de la peche.

* *Systeme de production*

Trois types de peche se pratiquent en Republique Democratique du Congo, notamment : la peche industrielle, la peche semi-intensive et la peche artisanale et coutumiere.

* *La peche industrielle*

Elle est exclusivement maritime, de faible amplitude due a l’etroitesse de la zone economique exclusive de la juridiction congolaise de l’Ocean atlantique. Cette peche avait connu vers les annees 1970, un developpement spectaculaire avec les productions de Pecheries Maritimes du Congo (PEMARCO) et de Pecheries Industrielles Maritimes de Moanda (PIM).

* *Lapeche semi-inlensive*

Pratiquee jadis par les armateurs grecs dans les eaux lacustres de Tanganyika, Albert, Edouard et Moero, actuellement, cette categorie de peche est presque en abandon suite a la mauvaise gouvernance et a la crise economique internationale et de l’insecurite causee par des guerres d’agression a repetition a l’Est mettant ainsi les armateurs dans l’impossibilite d’operer et de renouveler leurs outils de travail.

* *La peche artisanale et coutumiere*

La peche artisanale et coutumiere est pratiquee aussi bien dans les eaux maritimes, lacustres que fluviales. Elle couvre plus de 90% de la production nationale des poissons. Le nomadisme et l’individualisme sont les deux principales caracteristiques de cette categorie de pecheurs.

L’absence de systeme de collecte des donnees au niveau de chaque site de peche et traitement approprie des statistiques de captures conduit a la pratique des estimations de la production nationale des poissons.

* *Accessibilite physique aux sites*

Pour les grands centres, l’accessibilite aux sites est facile. On peut y acceder assez facilement a pied, a moto ou en vehicule. Mais pour un rayon de plus ou moins 50 km, elle devient difficile faute d’infrastructures routieres adequates. Elle est difficile si pas impossible dans les milieux ruraux.

* + 1. Le monde Rural

Le monde rural est caracterise par :

* Une deterioration avancee du milieu et une insuffisance des infrastructures de base ;
* Un faible acces aux intrants, materiels de production et aux services d’encadrement ;
* Une faible capacite des organisations paysannes et des difficultes d’acces aux services financiers ; et
* Une faible capacite institutionnelle et de gestion.

Mais les obstacles majeurs au developpement des organisations associatives du monde rural resident dans leur faible structuration (faible niveau d’organisation de ces structures) et dans l’insuffisance des moyens financiers pour les accompagner. Trois autres obstacles sont identifies comme contraintes : (i) faible degre de participation des cooperateurs a la vie des organisations liee a une *insuffisance d'education, de sensibilisation et d'information* qui ne favorise pas le developpement d’une conscience cooperative au sein de la population ; (ii) absence de dynamique economique au niveau des organisations du fait d’activites agricoles peu diversifies, et de surcroit precaires ; et (iii) inadequation des textes regissant l'organisation et le fonctionnement de ces structures et absence d'une campagne de diffusion visant a informer les membres des organisations.

A cote de ces types d'obstacles, il faudrait souligner le fait qu'a aucun niveaux de la pyramide, les gestionnaires ne maitrisaient le nombre reel d’organisations encore moins celui de leurs membres, ce qui n'est pas de nature a permettre un suivi et une bonne evaluation de leurs actions.

* 1. Cadre d’intervention deja mis en auvre en RDC (Plans et Programmes)

Dans le souci de lever les diverses contraintes qui entravent le developpement du monde rural, plusieurs plans et programmes ont ete elabores et mis en reuvre, parfois avec le concours des partenaires. Il s’agit principalement de :

1. Plan interimaire de relance agricole (1966-1972) ;
2. Programme Agricole Minimum (1980-1981) ;
3. Plan de relance Agricole (1982-1984) ;
4. Programme d’Autosuffisance Alimentaire (PRAAL 1987-1990);
5. Plan directeur du Developpement Agricole et Rural (1991-2000);
6. Programme National de relance du Secteur Agricole et Rural (PNSAR 1997­

2000);

1. Document de la Strategie de Croissance et de Reduction de la Pauvrete 2006-2008

(DSCRP 2006-2008);

1. Note de politique agricole et du Developpement Rural.

Ces cadres d’interventions mis en reuvre ou en cours sont tres dependants des appuis des partenaires exterieurs et n’ont pas eu de systemes de suivi adequats et leur evaluation est demeuree par consequent lacunaire. Ils ont vise tous l’augmentation du revenu de la population et l’amelioration de la securite alimentaire dans le pays. Ils ont tous abouti a des resultats significatifs sur le niveau des productions mais insuffisants pour garantir de fagon perenne la securite alimentaire sur le territoire national et le relevement substantiel des revenus des ruraux. Ainsi, Le pays a, toute chose egale par ailleurs, une incidence de pauvrete alimentaire de 71,34% au niveau national qui cache des disparites selon le milieu de residence : 75,72% en milieu rural et 61,49% en milieu urbain.

Pour ameliorer le niveau de 1’incidence de pauvrete alimentaire en vue d’atteindre la cible 2 des OMD en 2015, c’est-a-dire avoir une *incidence nationale de pauvrete alimentaire de 35,7% en milieu urbain et 37,9% en milieu rural en 2015*, le monde rural doit, sur la base de la vision du Gouvernement de la RDC, faire face a un certain nombre de defis.

* 1. Problematique du secteur
     1. Les principales contraintes du secteur

Le developpement du secteur agricole et rural fait face a de multiples contraintes, dont les plus importantes sont celles liees notamment (i) a l’acces aux marches, (ii) a la gouvernance du secteur, (iii) au financement du secteur, et (iv) a la production.

1. Contraintes liees a l’acces aux marches et aux infrastructures

L’arret de la cooperation structurelle, depuis le debut des annees 90, le manque de ressources nationales et les degats causes par les conflits et l’instabilite politique qu’a connu le pays ont entraine la destruction quasi complete de l’ensemble des infrastructures rurales (infrastructures de production, voies de dessertes agricoles et circuits d’approvisionnement en intrants et d’ecoulement des produits).

Les voies d’eau navigables du pays, d’environ 16 000 km, dont 3 600 km de voies de desserte agricole, sont quasi inaccessibles par manque d’entretien, de balisage et de securite. Il en est de meme du transport ferroviaire qui comme le transport fluvial offre souvent des alternatives plus efficientes que le transport routier, en decrepitude totale. De plus les infrastructures liees a l’amelioration des conditions de vie du monde rural ne sont pas epargnes par cet etat de defectuosite. Il s’agit en particulier des infrastructures de desserte en eau potable, de l’electrification rurale, et de l’habitat rural.

De meme, les infrastructures de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles ainsi que de commercialisation (marches, entrepots, magasins de stockage, ) sont dans un etat de degradation avancee et souvent, bien eloignees des zones de production.

Cette deterioration des infrastructures constitue un obstacle majeur a la relance du secteur agricole et rural. Cette situation generale est liee a la :

1. faible affectation et la non execution des fonds de rehabilitation et d’entretien au niveau du budget de 1’Etat, (ii) faible capacite de mobilisation des ressources au niveau des collectivites locales et communautes de bases, (iii) non implication des beneficiaires dans la conception, la gestion et 1’entretien des infrastructures, et (v) faible capacite d’organisation des communautes de base pour la prise en charge des infrastructures relevant de leurs terroirs.
2. Contraintes liees a la gouvernance et aux institutions

Ces contraintes sont essentiellement liees a une instabilite institutionnelle qui caracterise ce secteur et a des dysfonctionnements de divers ordres qui penalisent les acteurs engages dans la production, la transformation et la commercialisation.

* *L’instabilite institutionnelle*. L’organisation institutionnelle du secteur a connu ces dernieres annees diverses transformations ayant conduit a une certaine instability dans la gestion des structures en charge du secteur . A titre indicatif, le Ministere en charge de l’activite agricole est tantot denomme Ministere de l’Agriculture, peche et elevage, tantot Ministere de l’Agriculture et du Developpement Rural, ou dans d’autres circonstances, associe au Ministere de l’environnement etc. Ce cadre institutionnel mal organise et mal defini s’est traduit par une fonction publique plethorique et par la dispersion des activites du secteur agricole a travers plusieurs ministeres, amene tres souvent des dedoublements d’attributions occasionnant des pertes de temps et des ressources deja tres rares a l’Etat..
* *Les tracasseries administrates et policieres.* Caracterisees par des prelevements de taxes legales et illegales diverses, elles sont le reflet de la faiblesse de l’Administration et dues en particulier a la non vulgarisation des textes reglementaires fixant la nomenclature des taxes agricoles et autres.
* *Faible definition des roles et responsabilites.* Le secteur est caracterise par un manque de clarte en matiere de distribution et repartition des fonctions et de subsidiarite entre les niveaux central et provincial dans le cadre de la mise en place de la politique de decentralisation.
* *Absence de textes legaux devant regir le secteur.* le secteur souffre d’un deficit structurel en matiere de legislation ; le code agricole est en voie d’adoption et devrait pallier a cette lacune. Aussi, la loi fonciere en vigueur n’est pas suffisamment adaptee au secteur et reste peu incitative a l’investissement prive. Elle est caracterisee par un regime foncier dualiste mettant face a face deux cadres juridiques et traditionnels excluant par endroit tout etranger au clan et a la tribu pour la mise en valeur des terres, entrainant une restriction a l’acces a des terres arables, notamment dans certaines regions ou la pression demographique devient importante.
* *Faible capacite de planification, de coordination et d’integration des actions*. Les deficiences de l’outil statistique et des capacites humaines sont en grande partie a l’origine des defauts de planification. On note egalement une incoherence dans l’alignement et l’absence d’harmonisation dans la mise en place et la mise en reuvre de programmes et projets dans le secteur. De plus, l’absence de loi-cadre regissant les cooperatives et les organisations paysannes ne facilitent pas leur pleine integration au processus de developpement.

1. Contraintes liees au financement du secteur

Les contraintes de financement du secteur se situent essentiellement a trois niveaux :

* L’allocation budgetaire nationale destinee au secteur se situe autour de ± 2% l’an, de loin inferieure aux 10% recommandes par les accords de Maputo. De plus, le niveau de decaissement de cette allocation est faible et, les deblocages des fonds tant pour l’investissement que pour les depenses courantes sont irregulieres; ce qui a conduit a la desintegration des services d’encadrement et d’appui.
* La rarete d’investissements prives dans le secteur depuis la zairianisation et les pillages successifs. L'absence de cadre incitatif approprie pour les investissements prives due a la persistance des desequilibres macro-economiques qui paralysent le developpement en general et celui de l’agriculture en particulier.
* Les difficultes d’acces aux credits bancaires en milieu rural et aux intrants. Le systeme bancaire n’est pas adapte aux activites du monde rural et ces institutions financieres sont faiblement implantees dans les provinces et quasi-inexistante en milieu rural. De plus, la micro-finance, adaptee aux besoins des petits exploitants agricoles et des menages pauvres, tarde a se mettre en place, du fait du manque d’organisation du monde rural et du cadre reglementaire et legislatif peu connu des utilisateurs potentiels.

Par ailleurs, la relegation au second plan de l’elevage, malgre le deficit chronique criant en proteine animale et la faible consommation en viande des populations congolaises, est une preuve du faible interet des institutions financieres nationales et internationales pour le financement de l’elevage, en depit du potentiel enorme.

1. Contraintes liees a la production

Les techniques de production agricole, telles que pratiquees par la majorite des paysans, sont archaiques. La production souffre de difficultes d’approvisionnement en intrants de qualite, d’absence de techniques et d’outils modernes et du peu d’organisation des petits exploitants pratiquant une agriculture traditionnelle de subsistance sur des superficies de dimension reduite.

La production des cultures vivrieres est handicapee par une degradation continue des sols, la degenerescence du materiel vegetal et l’absence de diffusion de technologies innovantes et prenant egalement en compte l’adaptation aux changements climatiques. Quant aux cultures industrielles, elles souffrent du vieillissement des plantations entrainant une chute de productivite constante.

Concernant l’elevage, les difficultes d’approvisionnement en geniteurs performants et en quantite suffisante, la prevalence et l’existence de la plupart des epizooties, enzooties et des principales maladies du betail des regions tropicales, et la presence massive des vecteurs et hotes intermediaries des principales pathologies (glossines, tiques, acariens, mollusques), et des predateurs (fauves, serpents) constituent autant de contraintes a la production que de defis a relever.

La couverture zoo sanitaire est inadequate et souvent peu efficace, en plus de la precarite en matiere de production et de disponibilite de produits veterinaires et d’elevage de base.

Quant a la peche, les contraintes principales se situent au niveau de la la penurie d’intrants de peche, des deficits de connaissances sur les fluctuations saisonnieres et des stocks des poissons et la mauvaise conservation des produits de la peche.

* 1. Potentialites

En depit de ces contraintes, le secteur agricole de la RDC dispose d'importantes potentialites qui offrent de bonnes perspectives de croissance a court et moyen termes.

Les conditions climatiques et ecologiques sont tres favorables aux activites agricoles; on ne mentionnera que quelques facteurs, lies aux conditions biophysiques, et pratiquement inalterables : repartition du pays de part et d’autre de l’equateur qui garantit un equilibre rare (quasi-totalite du pays beneficiant d’une saison culturale de plus de huit mois dans l’annee et une multiplicite de climats). Ces conditions conjuguees a un important reseau hydrographique, permettent une gamme tres variee de speculations agricoles, notamment les cultures vivrieres avec des possibilites de deux recoltes par an (hemisphere nord : decembre - janvier et hemisphere sud : juin - juillet), l’arboriculture, les cultures de rente, l’elevage, etc.

Les terres agricoles, evaluee a environ 75 000 000 ha, sont tres peu (environ 10 % exploitees annuellement) valorisees par l’agriculture qui utiliserait environ 3,5 millions ha, et l’elevage, quelque 4,5 millions ha. Les etendues de paturages et de savanes sont susceptibles de supporter des charges animales importantes.

L’existence d’une foret equatoriale d’une richesse inegalee, fragile dans ses franges peut-etre, mais pratiquement encore inexploitee malgre un potentiel de regeneration juge tres important. L’existence de potentialites reelles de developpement de plusieurs cultures d’exportation hautement competitives sur le marche international et generant des revenus importants, soit en culture villageoise, soit en plantation industrielle, si certaines contraintes d’ordre fiscal et administratif sont levees. Les cultures de rente du palmier a huile, du cafe, du cacao, du the, de l’hevea du quinquina sont bien ancree dans le pays et il est possible encore de recuperer quelques unites de traitement. Il en est de meme pour l’elevage, la peche et l’aquaculture.

La presence de structures de recherche agronomique et de formation agricole dans tout le pays permettent d’envisager des programmes d’adaptation des materiels vegetaux, de production des semences / boutures de base ainsi que de former des encadreurs. L’existence des stations et centres de recherche de l’INERA pouvant etre rehabilites en grande majorite est egalement un atout.

Les acquis positifs des politiques et programmes de developpement agricole anterieurs pourront etre valorises dans un nouveau contexte de modernisation de l’agriculture vivriere et de developpement des cultures d’exportation.

Les pratiques courantes de rotation et d’association des cultures, incluant l’utilisation des jacheres dont les avantages et les limites sont connus des producteurs et enfin la possibility d’introduire la culture attelee en complement a la motorisation agricole qui sera necessaire dans certains cas.

Un mouvement associatif en expansion dans l’ensemble de la RD Congo depuis 1990 (avec la dislocation du parti unique qui privait la population d’user de son droit de libre expression et d’association) qui peut relayer les actions de developpement et les etendre a l’ensemble du pays, rejoignant plus de bynyficiaires.

Enfin, l’existence des centres importants dans et autour du pays constituant un marchy de plus de 100 millions de consommateurs est un facteur important d’incitation a la production, si toutes les autres conditions sont ryunies.

* 1. La revue des projets et programmes
     1. Realisations physiques

Avec l’appui des partenaires techniques et financiers, plusieurs actions ont yty menyes en vue de : la relance de la production agricole, du dysenclavement des zone de production et de l’organisation du mode rural. Depuis 2002, ces actions ont ete menees a travers quelques principaux projets et programmes ci-apres : PMURR, PARSAR , PRESAR, PRAPE, PRAPO, HUP et PAIDECO. Bien que le PMURR ait permis aux populations paysannes cibles de reprendre confiance apres une longue periode de crise aigue, en general, des resultats midges ont ete enregistres.

* + 1. Relance de la Production

L’objectif assigne au Secteur Agricole et Rural dans le DSCRP est de retablir

et de surpasser le niveau de la production d’avant la crise. Conformement a la Note de Politique Agricole, l’objectif est d’atteindre un taux de croissance de 5 a 6% l’an.

Les actions prevues pour le court terme portait sur : ( i) la relance des centres semenciers ;(ii) le renforcement des mesures de mobilisation et d’encadrement du monde rural autour des methodes culturales modernes ; et (iii) la relance du secteur de l’elevage familial*.*

La formation des agri-multiplicateurs, leur organisation et leur encadrement *a* travers les programmes et projets PMURR, PARSAR, PRESAR n’ont pas donne les resultats escomptes, neanmoins, a ce jour, dans certaines parties des provinces beneficiaires, les paysans producteurs peuvent acceder aux semences ameliorees mieux qu’avant. Il est a noter egalement que le PRAPE a contribue a la production des semences ameliorees et a l’organisation des agriculteurs en structures faitieres (OPA, UOPA, FUOPA, OPP, UOPPet FUOPP) et au curage des rivieres Molua et Mioka sur 50 km dans le territoire de Bumba. Ces interventions, du reste, isolees ne peuvent pretendre resoudre de maniere definitive le probleme d’approvisionnement en semences ameliorees sur toute l’etendue du pays.

Des investissements importants sont encore recommandes. La professionnalisation de cette activite reste une des voies obligees pour mettre fin a cette contrainte.

Par ailleurs, la diffusion des semences ameliorees et 1’encadrement des paysans producteurs ont donne des resultats appreciables dans l’amelioration de la productivite. Des effets positifs ont ete constates dans certaines provinces comme la province du Kasai-Oriental ou le prix du mais a sensiblement baisse et est reste stable depuis pres de deux ans grace a l’appui apporte le PRESAR dont les interventions sur le terrain se sont ajoutees a celles du PMURR.

L’absence d’enquetes de base au demarrage de differents programmes et projets mis en reuvre et le caractere peu fiable des statistiques, ont rendu difficile l’appreciation, au cours de cette revue, du niveau atteint par la production et l’impact de toutes les interventions.

Lors de la Revue sectorielle du DSRP, de nombreuses contraintes ont ete relevees dans la mise en reuvre des projets et programmes. Certaines de ces contraintes rejoignent celles decrites precedemment. Nous les rappelons malgre tout etant entendu que la levee de ces differentes constitue un defi pour le secteur. Il s’agit de :(i) l’insuffisance de coordination des investissements dans le secteur ; (ii) la problematique de la coordination et du suivi des projets et programmes en execution dans le secteur par le Gouvernement central et les gouvernements provinciaux ; (iii) la faible capacite d’absorption des Unites de Gestion des (iv) le probleme des invendus suite au mauvais etat des infrastructures de transport ; (v) l’enclavement des zones de production pour lequel le budget alloue aux projets semble nettement insuffisant ; (vi) la faible collaboration entre les autorites nationales d’une part, les autorites provinciales en charge de l’agriculture et du developpement rural d’autre part avec les membres des UGP ; (vii) l’insuffisance du budget alloue au secteur agricole et du developpement rural par l’Etat (moins de 10 % du budget) ; et (viii) le non deblocage de la contrepartie du Gouvernement.

* 1. Le defi du secteur

La synthese diagnostique etablie sur les activites du monde rural qui concourent a la realisation de la securite alimentaire revele que la situation des sous-secteurs concernes est certes difficile, mais pas impossible a relever malgre l’existence de nombreuses contraintes. Conscientes de ces diverses contraintes, les autorites du pays se sont engagees dans une dynamique de developpement a travers laquelle tous les congolais pourraient ressentir, de fagon concrete, dans leur vie quotidienne, les acquis des efforts consentis pour le redressement macroeconomique, grace a la mise en reuvre de la Strategie de Croissance et de Reduction de la Pauvrete (SCRP).

Dans ce contexte, la SCRP devra permettre a la RDC d’operationnaliser sa vision qui est de « relancer la production agricole a un niveau qui permette de faire face aux besoins de toute la population et de rehabiliter les bases d’une cohesion sociale apte a assurer le maintien durable de la paix et de la stabilite dans le pays ».

La realisation de cette vision permettrait de realiser l’autosuffisance alimentaire definie comme la capacite du pays « a fournir a la population en general et a chaque individu et chaque famille en particulier, d’une part une alimentation suffisante, par la production locale, en exploitant le mieux possible son potentiel agricole et en mobilisant les ressources humaines, et d’autre part, un niveau nutritionnel suffisant, garantissant a la population une ration equilibree » et ceci dans le respect de la protection de la base naturelle de production.

Cette relance de la production, outre qu’elle contribuera a la securite alimentaire, permettra d’ameliorer le PIB et de soutenir la croissance economique grace a la reduction sensible des importations des denrees alimentaires et a l’augmentation des revenus de la population rurale. La strategie agricole et du developpement rural entend contribuer a cet objectif.

1. : ORIENTATIONS STRATEGIQUES
   1. Vision du Gouvernement pour un developpement durable du secteur agricole et rural

La lutte contre la pauvrete passe essentiellement par la relance du secteur agricole et rural, auquel on reconnait une grande capacite de creation d’emplois.

En effet, il est demontre qu’une augmentation de 10 % de la production agricole peut se traduire par une diminution de 7 % du nombre de personnes vivant sous le seuil de la pauvrete.

Par la relance du secteur, le Gouvernement entend creer des richesses en milieu rural par une agriculture vivriere du type familial et industriel competitive.

Une telle mutation ne peut etre obtenue que par:

* Une recherche agricole a grande echelle;
* La vulgarisation des innovations technologiques respectueuses de l’environnement;
* L’affectation des budgets adequats dans le contexte de la decentralisation;
* La structuration et l’organisation du monde rural tenant compte de la dimension Genre;
* La mise en reuvre du plan de restructuration des services de l’Agriculture et du Developpement Rural;
* La promotion des systemes financiers adaptes a la nature des activites du secteur ;
* L’expansion de l’infrastructure publique dans le but de viabiliser les sites de production
* La relance du secteur agricole pour la promotion d’une agriculture vivriere, du type familial, et industriel.
* L’amelioration de la productivite, de la valeur ajoutee et de l’acces au marche
* L’appropriation du developpement local par les communautes de base.

La vision ci-dessus est en coherence avec la vision 25/26 du Document de Strategie de Croissance et de Reduction de la Pauvrete (DSCRP).

* 1. Orientations strategiques

Le Gouvernement desire relancer les activites de production agricole, essentiellement parce qu’il estime que ces dernieres contribuent directement a une strategie de croissance favorable aux pauvres. La revitalisation de l’agriculture generera les revenus dont les couches vulnerables du milieu rural ont besoin, tout en fournissant aux pauvres du milieu urbain des produits alimentaires a prix abordable. En outre, il est important de signaler que si la relance du secteur minier precede la rehabilitation de la production agricole, les importations agricoles pourraient s’accroitre au detriment de la production locale, et compte tenu des lacunes des institutions sectorielles, il serait difficile d’enrayer une telle evolution.

De maniere particuliere et specifique au secteur, la politique preconise une strategie sectorielle visant les resultats a court et moyen terme et axee sur les regions caracterisees par un potentiel agricole eleve, une forte densite de population et un acces elargi aux marches, parce qu’il s’agit des zones les plus susceptibles d’avoir le plus haut potentiel de croissance. Il est a noter que trois principaux domaines de potentiel de developpement ont ete identifies :

* Regions ayant un potentiel agricole eleve, une forte densite de population et un acces elargi;
* Regions ayant un potentiel agricole eleve, un acces restreint aux marches et une faible densite de population;
* Regions ayant un faible potentiel agricole, un acces elargi aux marches et une faible densite de population.

Les regions a haute potentialite agricole sont reparties en 5 axes a savoir :

**Axe 1** : de l’ocean Atlantique au territoire de Kabinda (Kasai Oriental) ;

**Axe 2** : l’hinterland des villes minieres du Katanga ;

**Axe 3** : la region des Grands Lacs ;

**Axe 4** : la region septentrionale de la province de l’Equateur ;

**Axe 5** : de l’hinterland de Kisangani au Pool Malebo

Au sein des axes retenus, se trouvent des bassins de production qui sont des sites favorables a la production agricole ; et au sein des bassins de production, il s’agira de developper (i) les filieres de productions agricoles, (ii) les infrastructures de desenclavement et de mise en marches en plus des infrastructures de base ( desserte en eau potable, ecoles, centres de sante, habitat, infrastructures de loisirs etc.) et (iii) les capacites de structuration et d’organisation des communautes de base.

Les orientations strategiques fondamentales doivent converger toutes vers l’absolue necessite d’accroitre de fagon marquee la production et la productivite agricoles, dans une optique combinant la securite alimentaire et le developpement economique.

Des efforts consequents devront etre consentis pour que le taux de croissance de la production agricole soit superieur a la croissance demographique.

Pour que la productivity agricole s’ameliore (rendement a 1’hectare, remuneration de la journee de travail) et que la durabilite des systemes de production soit assuree, la seule option qui s’offre est I’intensification de l’agriculture dans les zones ou il est possible d’arriver a augmenter la production et les revenus des exploitants d’une maniere compatible avec la base des ressources naturelles.

De nombreuses zones de production sont a l’heure actuelle coupees de leurs marches potentiels par la deterioration avancee des infrastructures de transport. Des zones potentiellement productives n’ont aujourd’hui qu’une densite de population tres faible qui limite la disponibilite en main d’^uvre et rend difficile et couteux la provision des services d’appui a la production.

La priorite sera ainsi donnee aux zones a haut potentiel agricole, a forte densite et ouverte aux marches.

* 1. Axes strategiques

En vue de resoudre les contraintes evoquees ci-haut, cinq axes strategiques seront explores.

* + 1. Axe strategique 1 : Acces aux marches, l’amelioration des infrastructures rurales et des capacites commerciales

Cet axe constituera la base des actions de la relance. Pour ce faire, il faudra mettre en place des infrastructures donnant acces aux zones de consommation, des infrastructures de stockage et conservation des produits agricoles, des infrastructures de traitement et de transformation des produits, des infrastructures de desserte en eau, en electricite, l’habitat et infrastructures socioculturelles ainsi que la construction des marches ruraux. Les systemes d’information sur les marches et les prix seront concns et renforces.

1. Rehabilitation des voies de desserte agricole

• *Les pistes rurales et les voies d'eau*

Un accent particulier sera mis sur le desenclavement des zones de production par la rehabilitation et l'entretien des pistes rurales et des voies d’eau, en fonction de zones strategiques de haute production et en jonction avec les routes d’interet provincial ; surtout en rendant les communautes de base des veritables prestataires.

La strategie consistera en :

L’utilisation de la technique dite Haute Intensite de la Main-d'^uvre : HIMO en sigle;

* La mise en place des comites locaux d'entretien des routes (CLER) pour la maintenance des ouvrages par les villageois ;
* Le renforcement des capacites d'intervention des communautes organisees en CLER ;
* La reouverture des voies d’eau (dragage, curage et balisage) et des infrastructures portuaires ;

1. La desserte en eau potable ou hydraulique rurale

La strategie va consister a (i) realiser les forages, les adductions et les amenagements des sources d’eau avec la participation des communautes locales, (ii) Renforcer des capacites des comites d’eau mis en place.

1. L’habitat rural et amelioration du cadre de vie

La strategie va porter sur (i) la valorisation des materiaux locaux de construction plus adaptes et moins couteux, (ii) la promotion de nouveaux types d’habitats, (iii) le renforcement du cadre legal et reglementaire en matiere d'assainissement en milieu rural, (iv) l’elaboration d’un Schema Directeur d’Amenagement du Territoire.

1. . Electrification rurale

En matiere d’electrification rurale, la strategie va porter sur :

* La promotion des energies nouvelles et renouvelables adaptees aux conditions socio- economiques du milieu rural (surtout la valorisation des residus de sous produits de l’agriculture et de l’elevage avec l’energie biomasse, energie biogaz, energie solaire et les eoliennes).
* La construction des mini-barrages.
* L’encadrement des producteurs et utilisateurs des energies nouvelles renouvelables;
* L’implication du secteur dans l’elaboration de la strategie nationale en matiere

d’electrification ;

* L’implantation des moulins hydromecaniques

1. Promotion de la valeur ajoutee et mise a marche des produits agricoles

La strategie, a mettre en place, a cet effet va consister a soutenir :

1. La promotion des techniques de reduction des pertes post-recolte, par l’amelioration de la recolte, et en generalisant l’utilisation d’un systeme adequat de sechage, de stockage, de transformation et de conservation ;
2. Le renforcement des capacites des producteurs et la mise en place des mecanismes de sensibilisation et de communication ;
3. La promotion de petites unites de transformation ;
4. La promotion d’un systeme d’informations sur les marches ;
5. La rehabilitation et la construction des marches ruraux et
6. La rehabilitation et la construction des abattoirs et tueries.
   * 1. Axe strategique 2 : L’amelioration de la production vegetale, animale, halieutique et artisanale.

La cle de la modernisation de l’agriculture passe necessairement par une transformation de l’agriculteur.

Aussi, pour la relance de la production vegetale, animale et halieutique, les sous-axes strategiques ci-apres seront explores:

* Appui a l’emergence d’une nouvelle classe d’agriculteurs, acteurs de leur developpement ;
* Promotion des techniques modernes de production ;
* Implantation des Centres de Formation Agricole ;
* Promotion des Organisations des Producteurs Agricoles ;
* Intensification de la mecanisation agricole ;
* Promotion de l’acces aux semences ameliorees et la recherche agricole ;
* Diffusion des geniteurs ameliores et promotion de l’Insemination Artificielle ;
* Renforcement de l’encadrement des producteurs et vulgarisation ;
* Facilitation de l’acces aux intrants et a la terre ;
* Developpement des cultures commerciales et industrielles et la construction progressive des filieres agricoles ;
* Developpement de l’elevage et de l’horticulture urbains et peri-urbains ;
* Developpement de l’aviculture, des petits ruminants et de la porciculture en milieu villageois ;
* Relance progressive de l’elevage du gros betail ;
* Introduction de l’elevage non conventionnel;
* Developpement de la peche et de l’aquaculture
* Protection de l’environnement
  + 1. Axe strategique 3 : Financement du secteur

La strategie de financement du secteur agricole et rural consistera a :

* La creation a la base des caisses populaires, mutuelles, cooperatives de micro credits, des institutions de micro-finance etc. aupres des OPA et autre associations organisees ;
* La creation par l’Etat de Fonds National et Provincial du Developpement Agricole et Rural (FNDAR) et des CCA ;
* La mise en place des mecanismes de financement de la base a partir des ressources exterieures sous la garantie du FNDAR ;
* La promotion de l’epargne et les investissements ruraux;
  + 1. Axe strategique 4: Gouvernance et renforcement des capacites institutionnelles et des ressources humaines.

Cet axe strategique concerne une proposition de reorganisation institutionnelle en profondeur des Ministeres de l’Agriculture et du Developpement Rural et d’autres institutions impliquees dans les activites agricoles et rurales. Il s’agit de :

1. Reformes institutionnelles

Ces reformes seront axees sur :

* La separation du role de l’Etat et celui du secteur prive avec un redimensionnement du secteur public laissant plus de place aux acteurs prives;
* La deconcentration et de la decentralisation des responsabilites ;
* Le renforcement des capacites et competences nationales ;
* Le renforcement des organisations professionnelles des producteurs ;
* Le redimensionnement et l’appui aux Services d’Analyse, de Planification, de la Prospective et d’Audit du secteur ;
* La restructuration du Ministere du Developpement Rural ;
* Le renforcement de la coordination des interventions au niveau de la base ;
* La reconversion du personnel assaini de la restructuration des Ministeres de l’Agriculture et du Developpement Rural ;
* La mise en place d’un cadre de concertation de toutes les institutions et structures impliquees dans le secteur ;
* L’acceleration de l’examen et de l’adoption de differents textes legaux et reglementaires.

Il s’agit entre autres de :

* La Note de Politique Agricole et de Developpement Rural ;
* Le projet de loi portant code agricole (Principes Fondamentaux Relatifs au secteur Agricole);
* Le projet de loi phytosanitaire ;
* Le projet de loi Zoosanitaire ;
* Le projet de loi sur la Peche ;
* Le projet de loi semenciere ;
* Le projet de loi sur les cooperatives agricoles et rurales ;
* Toutes les conventions internationales sur la protection des produits vegetaux, animaux et halieutiques

1. Renforcement des capacites

* Construction, rehabilitation et equipement des batiments abritant les Administrations centrales et provinciales ;
* Appui au Conseil Consultatif National (CCN), aux Conseils Consultatifs Provinciaux(CCP) et aux Conseils Agricoles et Ruraux de Gestion(CARG), et Comites Locaux de Developpement (CLD);
* Appui a la plate-forme de communication du secteur.
* Appui a la capacite de gestion des PMEA et ONG du secteur agricole et rural avec un

accent particulier sur la participation feminine dans les organes de gestion.

* Production d’annuaires des operateurs economiques et des organisations de la Societe Civile actifs dans le secteur ;
* Mise en place d’un ‘’Programme Special Etudes du Secteur’’ (PSES) au niveau de Direction d’Etudes et Planification et renforcement des capacites d’analyse, de planification et de prospective y compris de collecte et de traitement des donnees statistiques;
* Elaboration d’un plan national de renforcement des capacites humaines.
  + 1. Axe strategique 5 : Organisation du monde rural en structures autogerees

(appropriation).

La strategie consiste en :

* La promotion de l'emergence d’une classe d’acteurs du developpement dans le monde rural;
* L’elaboration d’un diagnostic participatif des organisations de la dynamique

communautaire;

* L’implication des organisations du monde rural dans le processus de la

decentralisation;

* La relance de l’animation rurale et l’acces a 1’information ;
* L’appui a la dynamique communautaire et le developpement local.
* La promotion et appui aux organisations communautaires feminines et des jeunes ruraux.
* La promotion du genre dans le secteur

1. MECANISME DE MISE EN OEUVRE

La mise en reuvre de la strategie du secteur se fera selon deux types d’approches :

* 1. Approche institutionnelle :

A travers cette approche les Ministeres exercent leur role conception, de mise en reuvre, de coordination et de suivi-evaluation. Ce role est assure par la structure normative qui a la charge d’elaborer les politiques et les strategies sectorielles appuyees par 1’ensemble des services normatifs des Ministeres.

* 1. Approche participative.

Concretement, les Ministeres privilegient un partenariat ou les acteurs sont :

* **Eta**t-Prive-Population (Societe civile)
* **Etat** : Catalyseur des interventions ;
* **Prive** : Appui logistique et financier ;
* **Population** : Actrice et beneficiaire (participation populaire).
  1. De la mise a jour de la strategie sectorielle de l’Agriculture et du Developpement Rural

La revue semestrielle des engagements et le suivi de la strategie sectorielle s'inscrivent dans un exercice dynamique et interactif qui vise a ameliorer significativement le pilotage operationnel du secteur par les differents ministeres. Une strategie de developpement du secteur agricole et rural reellement operationnelle necessite effectivement un travail continu de revisitation et de mise a jour. Ceci permettra de revoir au bon moment les axes de la strategie sectorielle et d’actualiser les projets et programmes du secteur.

* 1. Mecanismes de Suivi et Evaluation
     1. Description du systeme de suivi

L'amelioration significative de l'efficience des investissements publics et prives dans le monde rural et le renforcement de la capacite d'absorption, au niveau local, sont deux enjeux determinants de la dynamique de developpement rural.

Un systeme adequat et harmonise de suivi sera mis en place au niveau national et local. Il portera a la fois sur :

Des indicateurs de resultats (realisation des engagements/mesures au niveau central, degre de realisation des actions de terrain dans les entites decentralisees)

* Des indicateurs de performance (prestataires) et sur,
* Des indicateurs d'impact collectes au niveau des ministeres techniques et dans chaque region d'intervention (situation des menages ruraux).

Pour cela, des equipes du niveau central et celles du niveau provincial effectueront des missions conjointes pour evaluer periodiquement les avancees des actions inscrites dans la strategie sectorielle.

Ce dispositif aura recours aux structures existantes dont les capacites seront renforcees et necessitera 1’utilisation de 1'outil statistique performant pour permettre de developper un tableau de bord performant sur le suivi et la mise a jour de la strategie sectorielle de l’Agriculture et du Developpement Rural. Compte tenu de l'existence d'un referentiel commun a tous les projets et programmes d'appui au developpement du secteur, le suivi de ces projets et programmes devra utiliser les memes indicateurs de maniere a faciliter l'agregation des resultats de suivi pour l'ensemble du pays.

Par ailleurs, le suivi/evaluation sera un outil et un support pour dialoguer, affiner les reflexions, capitaliser les experiences et enrichir les referentiels locaux.

* + 1. Les acteurs de suivi et evaluation de la strategie sectorielle de l’Agriculture et du Developpement Rural:

Le dispositif ci-haut cite travaillera avec ;

* Les Communautes locales (Comites Locaux de Developpement et les CARG)
* Les Services Publics (central et provincial pour le suivi externe)
* Les Partenaires Techniques et Financiers a travers les missions de supervision.

Ainsi, il sera mis en place un systeme permanent de collecte et de diffusion des donnees du secteur au niveau central (les DEP), au niveau provincial ( Inspections Provinciales) et au niveau de chaque projet et programme du secteur.

* + 1. Les composantes de suivi

1. Suivi des resultats

Le suivi des resultats sera realise sur la base des rapports trimestriels et semestriels. Il comprendra alors :

Le suivi de la realisation effective des engagements et des mesures au niveau central et provincial. Il sera realise de fagon trimestrielle et/ou semestrielle avec l’appui et la participation des partenaires concernes et de certains acteurs impliques en se basant sur les indicateurs de resultats contenus dans la matrice des programmes retenus.

1. Suivi des performances

Le suivi des performances permet de s'assurer des capacites effectives de mise en reuvre des partenaires et des intervenants; il comprend :

* Le suivi des capacites organisationnelles des Organisations a la base
* Le suivi des performances des prestataires de service (services publics, ONG, prives): sensibilisation, vulgarisation, information et diffusion.
* Le suivi des performances des operateurs comme facilitateurs, intermediaires, initiateurs de demande. Ce dernier peut etre realise avec une periodicite annuelle ou bi-annuelle et cela selon le cas.

**Suivi d’impact**

Le suivi d'impact devrait permettre de suivre l'effet des investissements et des actions d'appui ainsi que l'effet de la strategie sectorielle sur :

* L'evolution macroeconomique des filieres (niveau de prix, taxes, niveau des exportations...) realisee annuellement par les ministeres sectoriels ;
* L'evolution de la situation micro-economique des menages ruraux realisees par des enquetes locales tous les 2-3 ans ;
* Evolution de la productivite, des rendements et des revenus ;
* Evolution des strategies paysannes (augmentation de revenu, dynamique de diversification, modernisation des techniques), degre d'integration de l'economie rurale dans le marche ;
* Situation des menages (niveau de pauvrete, consommation, acces aux services)
* Efficience des filieres de commercialisation ;
* Evolution des poles locaux a forte potentialite.

Recommandations

Au terme de l’elaboration de la presente strategie, les recommandations ci-apres ont ete formulees :

1. Il est important que l’Etat Congolais par le canal du Gouvernement de la Republique et du Parlement affiche clairement sa volonte de positionner le secteur agricole et rural en tete des secteurs prioritaires en lui accordant un budget consequent situe autour de 10% conformement aux accords auxquels il a souscrit en 2003 a Maputo.
2. Quelque soit son efficacite, la presente strategie ne pourra avantageusement etre mis en reuvre que si certains prealables sont reunis a savoir :

* Le maintien de la securite, respect des lois, mise en reuvre des mesures qui garantissent une concurrence loyale dans tous les aspects de l’economie en general et en particulier dans le secteur rural;
* La stabilisation de l’environnement macro-economique;
* La rehabilitation et l’expansion de l’infrastructure economique;
* La protection de l’environnement et de la base productive afin de garantir aux generations futures une capacite de production et de developpement durables;
* L’affectation d’une portion des recettes generees par 1’exploitation des ressources non renouvelables, notamment minieres, au developpement du secteur agricole, de fagon a permettre au Gouvernement d’appliquer aisement la declaration de Maputo ;
* L’elaboration, l’adoption et l’application d’un code agricole permettant une mise en valeur harmonieuse du territoire national;
* L’actualisation de la loi fonciere en vue de securiser les investissements et de garantir une exploitation rationnelle des ressources naturelles ;
* La promotion du developpement d’un partenariat actif entre l’Etat, le secteur prive et la societe civile en vue de favoriser l’emergence d’un secteur prive dynamique;
* L’appui a l’emergence de la dynamique communautaire;
* Le developpement de la synergie entre les actions mises en reuvre par les differents intervenants en milieu rural en vue de maximiser leur impact.

1. Les investissements publics consentis dans le cadre des cinq chantiers et specialement ceux axes sur les Routes d’Interet National et/ou Provincial, la construction et l’amelioration des infrastructures scolaires et medicales en milieu rural, contribuent fortement a la relance du secteur agricole et rural des lors que ces routes traversent des grands bassins de production et qu’elles peuvent etre rejointes par les routes de desserte agricole. De plus, la gratuite de l’enseignement primaire et la presence des centres de sante performant permettra a l’agriculteur d’avoir la possibilite de parcourir ne fut-ce que l’etape de l’enseignement primaire et ainsi de mieux comprendre l’enseignement agricole qui lui sera regulierement prodigue aux Centres de Formation Agricole et dans les OPA de leurs perimetres de production et d’etre couvert par des soins de sante de bonne qualite en vue d’aspirer a une vie plus humaine.
2. Les attributions du Ministere du Developpement Rural ont ete biaisees au cours des annees en les rapprochant de plus en plus de celles du Ministere de l’Agriculture entrainant des duplications et des empietements qui occasionnent des pertes de temps et de ressources... Il y a donc lieu que le Ministere du Developpement Rural retrouve sa vocation premiere qui est de planifier et de coordonner les interventions en milieu rural. Ceci implique de leur part des concertations permanentes avec tous les Ministeres qui interviennent pour le developpement du monde rural a savoir : l’Agriculture, l’Education, la Sante, l’Energie, le Commerce et l’Artisanat, le Transport, les Travaux Publics et les Infrastructures, les Affaires Sociales, l’Habitat, la Jeunesse et Sport etc. Le Ministere de Developpement Rural deviendra alors une superstructure multisectorielle qui n’aura pas a se substituer a aucune des actions de ces Ministeres mais plutot les supervisera, les coordonnera et les harmonisera. Et cela fera gagner a l’Etat des ressources supplementaires et lui permettra d’avoir une bonne visibilite des programmes et actions mis en reuvre dans le monde rural.
3. L’atteinte de la Securite Alimentaire, bien que confiee au Secteur Agricole et Rural, est une affaire qui exige l’implication de plusieurs Secteurs de la vie nationale.
4. Aussi, sa reussite ne pourra etre possible que grace a des interactions positives de ces differents Secteurs. Il est done recommande qu’un cadre de concertation permanente soit concn au sein du gouvernement quant a ce, et relaye au niveau de l’Administration pour echanger utilement sur l’evolution de la Securite Alimentaire dans le pays.
5. Les Directions des Etudes et Planification des Ministeres du Secteur de l’Agriculture et du Developpement Rural souffrent de manque criant de moyens pour leur

fonctionnement et se trouvent ainsi dans 1’impossibilite d’etre reellement utile au Gouvernement alors qu’elles sont sensees produire (i) des etudes diverses pour le developpement du Secteur, (ii) des politiques et strategies globales et specifiques du Secteur, (iii) les rapports d’identification, de faisabilite, de mise en reuvre et de suivi- evaluation des projets et programmes du Secteur, (iv) la Programmation a court, moyen et long terme des activites du secteur et (iv) la Collecte et la Diffusion des statistiques de production, de commercialisation et des informations diverses en rapport avec le Secteur etc.. Ces Directions, de par leurs activites, lorsque bien menees, sont en mesure de booster la production et donc de contribuer largement a l’’amelioration des conditions de vie de nos populations. Il est donc urgent que des appuis consequents leur soient apportes pour qu’elles jouent reellement et pleinement leur role de planification.

1. L’evaluation des couts pour la mise en oeuvre des programmes et actions issus de la presente strategie sera realisee au cours de l’exercice de l’elaboration du Cadre de Depenses a Moyen Terme (CDMT), qui debutera des la publication du present document.

ANNEXES

41

ANNEXE I

PROGRAMMES ET ACTIONS DU SECTEUR

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Axes strategiques** | **Programmes** | **Actions** | **Localisation** | **Indicateurs de resultats** |
| **1. Acces aux marches, amelioration des infrastructures rurales et des capacites commerciales** | **Desenclavement des bassins de production**. | Rehabilitation des voies de desserte agricole des zones a haut potentiel de production. | Les 5 axes des regions a haut potentiel de production, a forte densite et ayant un acces elargi aux marches. | Nombre de km de routes de desserte agricole rehabilite,  -Nombre de ponts et autre ouvrage construits et rehabilites. |
| Curage, dragage et balisage des voies d’eau dans les zones a haut potentiel agricole. | Les rivieres des regions a haut potentiel de production, a forte densite et ayant un acces elargi aux marches. | Nombre de km des cours d’eau cures, draines, dragues et balises. |
| **Electrification rurale** | Concertations entre le secteur et le Ministere de I’Energie | Toutes les provinces | Rapports des reunions de concertations |
| Electrification progressive du milieu rural. | Bassins de production et centres ruraux | Nombre des centres ruraux electrifies. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  | dans toutes les provinces |  |
| Implantation des moulins  Hydromecaniques. | Bassins de production et centres ruraux  dans toutes les provinces | Nbre des moulins hydromecaniques implantes. |
| **Habitat rural** | Valorisation des materiaux locaux de construction. | Toutes les Provinces | Nombre des materiaux identifies. |
| Vulgarisation des nouveaux types d’habitat. | Toutes les Provinces | Nombre des types d’habitat vulgarises. |
| Assainissement du milieu rural | Toutes les Provinces | Nombre des techniques d’assainissement identifies et vulgarises. |
| **Desserte en eau potable** | Construction de forage. | Toutes les Provinces | Nombre des forages construits. |
| Amenagement de source | Toutes les Provinces | Nombre des sources amenagees |
| Adductions d’eau | Toutes les Provinces | Nombre d’adductions d’eaux realisees |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Promotion de la valeur ajoutee des produits | Implantation de magasins de stockage et des aires de sechage des produits agricoles. | Les bassins de production dans toutes les provinces. | Nombre de magasins de stockage implantes |
| Implantation des unites de transformation dans les sites de production et de groupage. | Les bassins de production dans toutes les provinces. | Nombre des unites de transformation implantees. |
| Construction des hangars et entrepots pour les produits artisanaux. | Dans toutes les provinces | Nombre de hangars construits |
| **Organisation et construction des marches ruraux***.* | Rehabilitation et construction de principaux marches ruraux | Principaux bassins de production | -Nombre des marches rehabilites et construits |
| Construction des abattoirs ruraux et tueries dans les marches ruraux. | Principaux marches ruraux de toutes les provinces. | Nombre des abattoirs et tueries construits. |
| **Mise en reuvre d’un Systeme d’Information sur les Marches** | Implantation de Centres de collectes et de diffusion des donnees sur les marches et les prix. | Marches ruraux et principaux centres de negoce dans toutes les provinces. | Nombre des centres de collectes des prix implantes. |
| Implantations des radios rurales | Principaux centres ruraux | Nombre de radios rurales |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  | installees. |
| **2. L’amelioration de production vegetale, animale, halieutique et artisanale** | **Promotion a l’emergence d’une nouvelle classe d’agriculteurs, acteurs de leur developpement** | Implantation des Centres de Formation Agricole (CFA) | Dans les territoires des grands bassins de production | Nombre des centres crees. |
| Formation permanente des agriculteurs et eleveurs | Toutes les provinces | Nombres d’agriculteurs et eleveurs formes |
| Rehabilitation des Centres Agricoles a vocation de champ- ecoles paysans et de vulgarisation | Toutes les provinces | Nombre des centres agricoles rehabilites |
| **Implantation des OPA operationnelles dans les bassins de production** | Mis en place des OPA | Toutes les provinces | Nbre des OPA implantees. |
| Renforcement des capacites des OPA et de leurs membres. | Toutes les provinces | Niveau d’organisation des OPA. |
| **Intensification de la mecanisation agricole legere** | Acquisition  des equipements de mecanisation | Toutes les provinces | Nombre et type d’equipement s et d’animaux acquis . |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | agricole et des animaux de trait |  |  |
| Organisation de la mecanisation agricole | Toutes les provinces | Niveau d’organisation atteint |
| **L’acces aux semences ameliorees** | Harmonisation du fonctionnement de la filiere semenciere | Toutes les provinces | Enquetes |
| Encadrement des agri- multiplicateurs. | Toutes les provinces | Rapports des services d’encadrement |
| Construction des magasins de stockage des semences dans les principaux bassins de production | Bassins de production logeant des OPA dans toutes les provinces | Nombre de magasins de stockage des semences construits |
| Construction et equipement d’un laboratoire a Kinshasa et equipement des laboratoires provinciaux. | Kinshasa, Ngandajika, Lubumbashi | Rapports de passation des marches et de remises d’ouvrages et materiels. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |
| **Appui a I’INERA** | Appui aux recherches specifiques au Secteur | Stations de recherche de  I’INERA | Nombre des nouvelles varietes disponibles |
| **Renforcement des capacites des services de vulgarisation agricole** | Poursuite de I’Implantation des Conseils Agricoles et Ruraux de Gestion et renforcement de leurs capacites (niveau territoires et secteurs) | Toutes les provinces | Nombre des CARG implantes et Rapports de renforcement des capacites |
| Equipements des agents des services agricoles de terrain en moyens et outils de travail | Principaux bassins de production | Toutes les provinces |
| **Acces aux intrants et a la terre** | L’implantation des usines de fabrication des engrais phosphates | Bas-Congo et Kivu | Rapports d’implantation des usines |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | au Bas Congo et azotes au Kivu et recherche de financement pour la mise en reuvre |  |  |
| Promotion du secteur prive et des OPA dans la commercialisation des intrants en milieu rural | Toutes les provinces, | Nombre des OPA performantes dans la distribution d’intrants et marchands d’intrants identifies et installes |
| Promotion de la Gestion Integree des Fertilisants | Toutes les provinces | Niveau de maitrise de GIF, rapports des services d’encadrement |
| Vulgarisation du code agricole des sa promulgation. | Toutes les provinces | Nbre des paysans atteints |
| **Appui au developpement de l’agriculture irriguee** | Identification de perimetres a mettre en valeur | Bas fonds, vallees et plaines inondables | Nombre des perimetres identifies |
| Assistance aux agriculteurs des perimetres irrigues. | Bas fonds, vallees et plaines inondables. | Nombre d’Agriculteurs assistes. |
| **Developpement des cultures commercials et** | Elaboration des strategies specifiques | Toutes les provinces | Rapport des strategies elaborees par filiere |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **industrielles et construction progressive des filieres agricoles.** | (riz, manioc, mais, cafe-cacao, palmier a huile, volailles, porcs) |  |  |
| Promotion et appui a la mise en place des Poles d’Entreprises Agricoles | Principaux bassins de production | Rapports et enquetes des services competents |
| Construction progressive des filieres agricoles | Principaux bassins de production | Rapport sur la construction des filieres |
| **Developpement de I’elevage et I’horticulture urbains et peri-urbains** | Rehabilitation des fermes presidentielles de la N’sele (Kinshasa), de Lukelenge (Mbuji- Mayi), et de Kilobelobe dans leurs fonctions parentales | Autour des grandes villes de toutes les provinces | -Nombre des poussins de 1 jour et des geniteurs des porcs produits ;  -Statistiques de la production horticole |
| Intensification de l’encadrement des eleveurs autour des grandes villes | Alentours des grandes villes. | Rapport des agents d’encadrement |
| Intensification de l’encadrement des maraTchers autour des grandes | Hinterland des grandes | Statistiques de la production maraTcheres |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | villes | agglomerations | et qualite des produits |
| **Developpement de l’aviculture et la porciculture en milieu villageois** | Implantation des centres de production et de multiplication des geniteurs ameliores ; | 1 centre (au moins) par province | Nombre des centres  Implantes |
| Introduction des geniteurs performants de la volaille et de porcs en milieux ruraux. | Toutes les provinces | Degre d’amelioration de la race locale |
| **Developpement de I’elevage des petits ruminants** | Installation des fermes modeles pilotes . | Au moins une ferme par district et dans les Centres Agricole | Nombre des fermes pilotes installees |
| Creation des centres des productions et de multiplication des geniteurs ameliores | Au moins une ferme par district (dans un centre agricole) | Nbre des centres  Implantes |
| Amelioration des paturages et de l’alimentation de petits ruminants | Autour des fermes pilotes | Rapport d’activites DPSA, ONGs locales etc. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | Amelioration de I’encadrement des eleveurs de petits ruminants regroupes | Toutes les provinces | Rapports d es agents d’encadrement des ONG locales etc. |
| Elaboration d’une carte epidemiologique des principales maladies des petits ruminants | Toutes les provinces | Rapport d’elaboration des cartes |
| **La relance progressive de I’elevage du gros betail** |  | | |
| Elaboration de l’etat de lieux de I’elevage bovin. | Toutes les provinces, | Rapports d’evaluation |
| Repeuplement progressif par l’insemination artificielle et l’importation des geniteurs. | Toutes les provinces | -Nombre d’lA operees  -Nombre de geniteurs importes |
| Relance de l’Office National de Developpement de l’Elevage (ONDE *).* | Katanga, Bandundu | Rapport de la relance |
| Redynamisation du systeme de metayage et renforcement de  l’encadrement des eleveurs du gros betail. | Toutes les provinces | Nombre des metayers |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | Promotion de l’elevage laitier et appui a la rehabilitation des laiteries. | Zones favorables | Nombre des laiteries operationnelles |
| **Developpement de I’insemination artificielle** | Etude de faisabilite pour le developpement de I’insemination artificielle. | Toutes les provinces | Rapports d’etude |
| Implantation et operationnalisation des centres pilotes d’insemination artificielle | Toutes les provinces | Nombre des centres d’insemination implantes |
| **Developpement de la peche maritime** | Amenagement des infrastructures des pecheries. | Moanda | Nombre d’infrastructures amenagees. |
| Acquisition des unites de peche industrielles et des engins de peche appropries | Provinces Orientale, Nord Kivu, Katanga, Bandundu | Nombre d’equipements |
| Organisation des professionnels de peche | Sites de peche | Nombre d’OPP |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |
| Creation d’une ecole de peche a Moanda. | Sites de peche | Rapports de chantier et de remise d’ouvrage. |
| **Developpement de la peche continentale** | Amenagement des infrastructures des pecheries. | Sites de peche. | Nombre des pecheries amenagees. |
| Organisation des pecheurs en structures faftieres . | Sites de peche enclaves | Nombre des structures faitieres mises en place. |
| Equipement des pecheurs en technologies de poissons. | Sites de peche. | Nombre d’equipements |
| Construction et de debarcaderes. | Autour des grandes zones de peche | Nombre de debarcaderes |
| Implantation des chambres froides | Toutes les provinces | Nombre des chambres froides implantees |
| Appui a la creation des ateliers de montage et de maintenance des embarcations. | Sites de peches | Nombre d’ateliers crees |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |
| Creation des ecoles de peche | Toutes les provinces | Nombre d’ecoles de peche creees |
| **Developpement de l’Aquaculture** | Promotion des petites et moyennes entreprises aquacoles | Toutes les provinces | Nbre d’entreprises aquacoles crees |
| Promotion des unites d’alevins comme entreprises commerciales viables | Toutes les provinces | Nbre d’unites d’alevins crees |
| Promotion d’utilisation d’aliment commercial en aquaculture | Toutes les provinces | Qte d’aliment utilise en aquaculture |
| Amelioration des services d’appui | Toutes les provinces | Qualite des rapports des agents d’appui |
| Amelioration de la gestion de la filiere | Toutes les provinces | Rapports de services d’aquaculture et enquetes diverses |
| **Evaluation environnementale et sociale des activites agricoles** | Suivi environnemental et social des projets et programmes | Toutes les provinces | Nbre de projets suivis |
| L’elaboration d’un Schema Directeur d’Amenagement du Territoire (Zones foret, agricole, minieres, reserves etc.) | Toutes les provinces | Cartes d’amenagement du territoire. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | Elaboration d’un plan de gestion environnementale et social du secteur | Toutes les provinces | Rapports de service  Secretariat General Agri |
| **3. Financement du secteur** | **Financement etatique budgetaire** | Appuyer I’implantation des Institutions de micro-finance en milieu rural par la mise en place de Fonds National et Provincial de Developpement Agricole et Rural | Toutes les provinces | Nombre de IMF implantes |
| **Financement prive** | Appui a I’implantation des Institutions de micro-finance, Caisses de Credit Agricole (CCA), des Caisses populaires et de cooperatives financieres en milieu rural | Toutes les provinces | Nombre des IMF et des  Caisses de Credit Agricoles mis en place |
| **4. Gouvernance et renforcement des capacites institutionnelles et des ressources humaines** | **Renforcement des capacites institutionnelles** | Reforme des Ministeres du secteur. | Toutes les provinces | Les rapports |
| Examen et adoption des textes legaux et reglementaires. | Parlement | Actes du Parlement |
| Rehabilitation et construction des batiments et equipements des  services centraux et provinciaux. | Toutes les provinces | Rapport de remise d’ouvrages |
| Amelioration de la tragabilite des depenses publiques du secteur | Toutes les provinces | Rapports d’execution budgetaire |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | La mise en place d’un cadre de concertation de toutes les institutions et structures impliquees dans le secteur. | Niveau central et toutes les provinces | Rapports de concertation du secteur |
| Redimensionnement et Appui aux Services d’Analyse, de Planification, de la Prospective, de passation des marches et d’Audit et autres Services Techniques du secteur | Niveau central et niveau provincial | Rapports des services d’Analyses, de Planification et de Prospective |
| **Renforcement des capacites de ressources humaines** | Etat de lieu du secteur en ressources humaines et | Toutes les provinces | Les rapports de diagnostic |
| La reconversion du personnel assaini de la restructuration des Ministeres de l’Agriculture et du Developpement Rural | Toutes les provinces | Rapports de la Cellule de la Reforme et enquetes diverses. |
| Elaboration et mise en reuvre d’un plan de formation des cadres et agents des Ministeres du secteur | Toutes les provinces | Rapports du service de formation |
| **‘’Programme Special Etudes du Secteur’’ (PSES)** | Etudes sectorielles | Direction d’Etudes et Planification avec implication des Divisions d’Etudes et Planification provinciales | Rapport d’Etudes ; Nbre d’etudes realisees |
| Renforcement des capacites d’analyses, de planification et de | Direction d’Etudes et  Planification et Divisions | Nbre de cadres formes |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | prospective y compris de collecte et de traitement des statistiques | d’Etudes et Planification provinciales |  |
| **5. Organisation du monde rural en structures autogerees (appropriation)** | **Les diagnostics participatifs des organisations de la dynamique communautaire** | Identification des problemes cles des organisations. | Toutes les provinces | Nombre des  organisations appuyees |
| **Appui aux organisations du monde rural.** | Renforcement des capacites des organisations paysannes ;  Identification des approches. | Toutes les provinces | Nombre d’approches identifiees |
| Mise en place des Comites Locaux de Developpement | Toutes les provinces | Nbre des Comites Locaux Operationnels |
| **Relance de l’animation rurale** | Promotion de la femme rurale et de la jeunesse rurale | Toutes les provinces | Nombre d’organisations feminines et juveniles identifies. |
| **Programme de lutte contre le VIH/Sida** | Sensibilisation des communautes du monde rural et des agents des Ministeres et distribution des preservatifs | Toutes les provinces | Nombre des seances de sensibilisations et des preservatifs distribues. |

ANNEXE II

CADRE LOGIQUE

18

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Description sommaire** | **Indicateurs objectivement verifiables** | **Sources de verification** | **Hypotheses/Risques** |
| **But** |  |  |  |
| Le secteur Agriculture et Developpement Rural veut :  -Contribuer a la croissance economique de la Republique Democratique du Congo et contribuer a l’amelioration de la securite alimentaire et des conditions de vie des populations rurales | * l’augmentation du PIB * l’augmentation des exportations des produits agricoles * la reduction des importations des denrees alimentaires * la disponibilisation des denrees alimentaires a la population * l’accessibilite physique et economique aux aliments produits | * Rapports d’enquetes * Rapport des missions de supervision et d’evaluation | * La non execution du budget   de l’Etat presente par le secteur;   * Le manque d’investisseurs ; * La non application de la   strategie   * Absence de Volonte Politique   a prioriser le secteur   * Guerres et troubles * La mauvaise gouvernance |
| **Objectifs globaux** |  |  |  |
| * Augmenter la participation du   secteur dans le budget de l’Etat   * Augmenter la participation du   secteur dans l’amelioration des conditions de vie du monde rural   * La creation des richesses dans   le monde rural   * Participer a la reduction de la   pauvrete dans le monde rural | -Amelioration des revenus des producteurs agricoles, des pecheurs et des eleveurs et paiement des impots ;   * Amelioration de l’acces aux besoins sociaux de base (sante, education, l’eau et l’electricite). * Augmentation de la consommation des biens. * Augmentation des loisirs dans le | * Rapports d’enquetes   -Rapport des missions de supervision et d’evaluation   * Rapports d’impacts | * La non execution du budget   de l’Etat presente par le secteur;   * Le manque d’investisseurs ; * La non application de la   strategie   * Manque d’implication des   autorites de l’Etat   * Guerres et troubles * La mauvaise gouvernance |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | milieu rural ;  - Enquetes sur les richesses des menages ruraux |  |  |
| **Objectifs specifiques** |  |  |  |
| **Facilitation de l’acces aux marches, amelioration des infrastructures rurales et des capacites commercials** | -Rehabilitation des voies de desserte agricole  -Desenclavement des bassins de production  -Promotion de la valeur ajoutee des produits agricoles  -Mise en place des Systemes d’Information sur les Marches -Electrification de bassins de production   * Augmentation de desserte en eau potable ; * Amelioration de l’habitat rural ;   ‘ Amelioration des loisirs en milieu rural | * Rapports d’enquetes * Rapport des missions de supervision et d’evaluation | * La non execution du budget   de l’Etat presente par le secteur;   * Le manque d’investisseurs ; * Le rejet des strategies ; * La non application de la   strategie   * Manque d’implication des   autorites de l’Etat   * Guerres et troubles * La mauvaise gouvernance |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Modernisation de la production par I’utilisation de techniques appropriees de production et des intrants**  **ameliorees** | -Creation des Centres de Formation Agricole  -Rehabilitation des Centres Agricoles a vocation d’encadrement et de vulgarisation  -Implantation et operationnalisation des OPA dans les bassins de production  -Intensification de la mecanisation agricole  -La recherche agricole et l’acces aux semences ameliorees  -Renforcement des capacites des services de vulgarisation agricole  -Acces aux intrants de qualite  -I’implantation des usines de fabrication des engrais phosphates au Bas Congo et azotes au Kivu  -Developpement de l’agriculture irriguee  -Developpement des cultures | * Rapports d’impact * Rapports d’enquetes   -Rapport des missions de supervision et d’evaluation | * La non execution du budget   de l’Etat presente par le secteur;   * Le manque d’investisseurs ; * Le rejet des strategies ; * La non application de la   strategie   * Manque d’implication des   autorites de l’Etat   * Guerres et troubles * La mauvaise gouvernance |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | commercials et industrielles et construction progressive des filieres agricoles. |  |  |
|  | -Developpement de la production animale par :   * L’elevage urbain et peri-urbain * L’implantation des fermes parentales de la volaille et des porcs autour des grandes villes   -L’amelioration genetiques des races locales des volailles et des porcs   * Le developpement de l’elevage des petits ruminants * La relance progressive de l’elevage bovin * Le developpement de l’insemination artificielle * Le relance de la peche maritime * le developpement de la peche continentale * Le developpement de l’aquaculture   -L’elaboration d’un Schema Directeur |  |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | d’Amenagement du Territoire  - L’evaluation Environnementale des projets et programmes. |  |  |
| **Financement du secteur**  **Agricole et Rural** | - - Promotion d’un reseau d’institutions financieres dans le milieu rural  - Amelioration de la gouvernance dans le secteur | * Rapports d’impact * Rapports d’enquetes   -Rapport des missions de supervision et d’evaluation | * La non execution du budget   de l’Etat presente par le secteur;   * Manque d’implication des   autorites de l’Etat   * Guerres et troubles * La mauvaise gouvernance |
| **Gouvernance, Reformes institutionnelles et Renforcement des capacites des ressources humaines** | * Reformes institutionnelles ; Restructuration des Ministeres de l’Agriculture et du Developpement Rural * Renforcement des capacites humaines * Renforcement des capacites materielles ; * Amelioration de la tragabilite des depenses publiques du secteur | * Rapports d’impact * Rapports d’enquetes   -Rapport des missions de supervision et d’evaluation | * La non execution du budget   de l’Etat presente par le secteur;   * Manque d’implication des   autorites de l’Etat   * Guerres et troubles * La mauvaise gouvernance |

|  |  |
| --- | --- |
| **^organisation du monde rural** | -La promotion de 1'emergence d’une classe d’acteurs du developpement dans le monde rural;  -L’elaboration d’un diagnostic participatif des organisations de la dynamique communautaire;  -L’implication des organisations du monde rural dans le processus de la decentralisation;  -Relance de 1’animation rurale et l’acces a 1’information  -Appui a la dynamique communautaire et le developpement local.   * Promotion et appui aux organisations communautaires feminines et des jeunes ruraux. * La promotion du genre dans le secteur * Lutte contre le VIH/SIDA |

* Rapports d'impact
* Rapports d'enquetes
* Rapport des missions de supervision et d'evaluation